

PROCLAMATION DES CANDIDATS MARDI A VILLE-MARIE

L'HON. JOHN BRACKEN PARLE A NORANDA

"Prouvez votre mécontentement, élisez Hector Bélec" (Bracken)

"Pour le travailleur, des meilleures conditions de travail et des salaires raisonnables; pour le commerçant, un meilleur traitement; pour les jeunes, plus d'opportunité; pour les plus âgés, une meilleure protection et pour tous, la paix à la maison, au pays et dans le monde."

Voilà en somme le programme préconisé et élaboré par l'hon. John Bracken, leader de l'opposition, lors du discours qu'il prononçait, vendredi soir, au théâtre Noranda, au cours d'une assemblée monstre groupant plus de 900 personnes, organisée en faveur du candidat progressiste-conservateur Hector E. Bélec, à l'occasion de l'élection complémentaire de Pontiac, le 13 septembre prochain.

M. Bracken se dit heureux de voir en lice un candidat aussi heureusement doué que le candidat Bélec et, ajouta-t-il, "je vous demande, si vous voulez exprimer votre mécontentement de façon tangible contre le gouvernement actuel, tout ce que vous avez à faire de mieux, c'est de m'envoyer Hector E. Bélec siéger à mes côtés, à Ottawa."

"Nous voulons, de dire M. Bracken, et il n'y a pas de raison pour nous arrêter, faire de la région minière comprenant Rouyn, Val d'Or, Malartic et Cadillac, une région encore plus prospère que la région de Porcupine."

"Qu'il nous soit donné d'avoir d'autres candidats de la trempe de Bélec et vous verrez, vous serez témoins d'une plus grande unité entre la province de Québec et les autres provinces. Et en marge de cette idée, il s'est dit des plus heureux de s'être associé avec un type de la trempe d'Ivan Sabourin."

Tour à tour affrontèrent les feux de la rampe: M. John-T. Hackett, M. Méthot, le candidat Bélec, Me Ivan Sabourin, M. Rodney Adamson, M. Beaulieu, de Rouyn et l'hon. Samuel Gobeil, ex-ministre des Postes.

L'assemblée fut présidée par M. Marc Fortin.

Les maires des deux villes: J.-A. Carter, de Noranda, et M. Paul Cudihy, de Rouyn, adressèrent aussi la parole.

Cinq candidats, représentant respectivement les partis politiques canadiens suivants: Libéral, Progressiste-Conservateur, C.C.F., Crédit Social et Ouvrier-Progressiste, sont officiellement mis en nomination par l'officier-rapporteur, M. Jean-Louis Baillargeon.

Il n'y a pas eu de surprises, mardi dernier lors de la mise en candidature pour l'élection complémentaire dans le comté de Pontiac, élection devenue nécessaire à la suite de la mort de M. W.-R. MacDonald.

Les cinq candidats prévus ont été proclamés. Ce sont: Me Lucien Labelle, c.r., avocat de Noranda, libéral; M. Hector E. Bélec, cultivateur, de Fort-Coulonge, progressiste-conservateur; Réal Caouette, de Val d'Or, l'Union des Electeurs, crédit-social; Bernard Molloy, de Malartic, C.C.F.; et Oscar Roy, aussi de Malartic, ouvrier-progressiste.

Les agents officiels des candidats furent: pour M. Bélec, M. Goldwyn McDowell, de Shawville; pour M. Caouette, M. Laurent Legault, de Rouyn; pour M. Labelle, M. Albert Leury, Rouyn; pour M. Molloy, M. E.-R. Grieve, de Norrie et pour M. Roy, Mme Aileen Belloid, 81 Gamble ouest, Rouyn.

Les agents des candidats remirent les formules réglementaires et le dépôt de \$200 en bonne et due forme à l'officier rapporteur, M. J.-L. Baillargeon, de Val d'Or, qui présida à la nomination, laquelle eut lieu entre midi et 2 heures, mardi dernier, le 3 septembre.

Plus de mille personnes assistèrent à la mise en candidature. A la suite de la proclamation des candidats il y eut une assemblée contradictoire à la salle paroissiale.

Tous les orateurs sauf un purent adresser la parole et être écoutés à tour de rôle, bénéficiant du temps qui leur était alloué. Le dissident fut le candidat ouvrier-progressiste, lequel ne put exprimer ses idées muselé qu'il fut par la foule.

Chacun avait le droit de parler trente minutes, qu'il pouvait d'ailleurs diviser, pour laisser à d'autres orateurs que lui-même la tâche d'exposer la doctrine de son parti ou pour donner la réplique.

Me Labelle parla le premier. Il ne le fit que pendant quelques minutes, laissant surtout à Me L.-R. Beaudoin, député fédéral de Vaudreuil-Soulanges le soin d'exposer la politique de parti libéral. Le candidat conservateur, M. Hector Bélec, parla une dizaine de minutes, et Me Yvan Sabourin, organisateur du parti progressiste-conservateur pour le Québec, prit le reste du temps. Les autres orateurs furent Réal Caouette, candidat de l'Union des Electeurs, qui parla trente minutes d'affilée. M. Bernard Molloy, candidat de la C.C.F., et M. Oscar Roy, candidat ouvrier-progressiste, qui ne parla que quelques minutes. L'as-

Nouvelle oeuvre humanitaire de la Croix-Rouge canadienne

La sécurité aquatique —

Continuant son oeuvre humanitaire, la Croix-Rouge Canadienne ne se lasse pas de venir en aide aux Canadiens et Canadiennes, grands et petits. Tout récemment, une large part de publicité était faite aux cliniques dentaires ambulantes, qui ont parcouru l'Abitibi, soulageant gratuitement des centaines, voire des milliers de colons, incapables de recourir aux soins du dentiste parce qu'habitants les régions lointaines et isolées de ce grand nord.

Un autre mouvement non moins important, mais dans un autre ordre d'idée, est en voie d'organisation. Il s'agit du mouvement de sécurité aquatique.

Le temps est de moins en moins propice, direz-vous, mais il s'agit de poser aujourd'hui les bases d'une organisation provinciale, qui fonctionnera dès les printemps prochains. Et, pour ce faire, la Croix-Rouge n'a pas lésiné et elle a fait revenir expressément, à cette fin, d'Allemagne où il s'occupait de rééducation, ces affaires religieuses et du mouvement de jeunesse hitlérienne, le capitaine J.-C.-L. Poulin, de l'armée canadienne. Ce militaire canadien avait à diriger un groupe de quelque 100.000 jeunes allemands. Il avait sous ses ordres 5.000 institutrices et institutrices. C'est donc dire qu'il est l'homme tout choisi pour entreprendre la tâche qui lui a été assignée.

Dans notre livraison de la semaine prochaine nous traiterons du sujet plus en détail.

Le capitaine Poulin, sera, le jeudi 12 septembre, l'invité au dîner hebdomadaire du club Rotary Val d'Or-Bourlamaque, où il rencontrera l'équipe de notre région et leur exposera son plan, avec illustrations cinématographiques.

semblée s'est en général passée dans l'ordre. Il y eut sans doute à certains moments quelques interruptions et quelques cris des partisans trop enthousiastes, mais à part la période du discours du candidat communiste, on peut dire que les orateurs furent tous écoutés assez attentivement.

CONGRES PROVINCIAL DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DES JEUNES

Le Congrès provincial de la Fédération de la Chambre de Commerce des Jeunes a remporté un fier succès, au dire de trois membres locaux qui ont fait le voyage jusqu'à Rimouski, joignant l'utile à l'agréable.

Ces trois critères sont: MM. Gérard Bienvenue, président de la Chambre locale et co-propriétaire du Chateau Inn; M. Archie Soucy, dévoué secrétaire-trésorier de la Ville de Val d'Or et Maître Robert Cotroir, professeur distingué de notre municipalité. Ces deux derniers à titre de directeurs de la Chambre des Jeunes.

Notons tout d'abord qu'à ces assises importantes, où les organisateurs n'attendaient que 500 délégués venus de toutes les parties de la province, il en arriva 814 exactement, par une température des plus agréables, ce qui ajouta à l'entrain des délibérations. Et ce qu'il y a de plus, ces délégués assistèrent assidûment aux assemblées, on remarqua même une activité fébrile dans tous les comités, qui tous fonctionnèrent à merveille.

Une proposition qui reçut bon accueil fut celle d'affilier la Fédération de la Chambre de Commerce des Jeunes du Québec à la Chambre de Commerce des Jeunes du Canada. On en vint à l'entente de laisser la liberté aux diverses chambres de s'unir individuellement, au prix de \$10 par Chambre pour la première année, afin que tous puissent constater les bienfaits et les avantages qu'ils pourront retirer de cette affiliation. L'an prochain, lors du Congrès, la question sera remise sur le tapis et tous seront à même de la discuter.

Afin de promouvoir et améliorer les relations entre les diverses chambres, on a insisté, au cours d'une réunion du comité du secrétariat, sur l'utilité et le bienfait de l'envoi de nouvelles locales au nouvel organe: "Le Jeune Commerce."

De nombreuses autres questions ont été discutées.

LS.-Rene Beaudoin, M.P. Parle a Val d'Or

Ce soir même, au moment où nous nous préparons à fermer les colonnes de notre journal pour l'édition de ce jour, une grande assemblée est en cours à Val d'Or, à la salle Mayfair.

Plusieurs orateurs distingués adressent la parole aux Valdoriens, en faveur de M. Lucien Labelle, candidat libéral.

On nous rapporte que la salle est remplie et que l'assistance est très enthousiaste; on nous dit que même dans la rue, des centaines de personnes, debout ou dans des autos qui stationnent dans les environs, écoutent avec une attention soutenue les divers orateurs libéraux qui s'efforcent de convaincre leurs auditeurs que la politique libérale et progressive de King mérite certainement d'être appuyée par la population de l'Abitibi et qu'en conséquence, le candidat de King, M. Lucien Labelle, mérite leurs suffrages.

Nous regrettons de ne pouvoir donner un résumé succinct du magistral discours que prononce en ce moment, le jeune député de Vaudreuil-Soulanges, M. Louis-René Beaudoin, mais l'espace et le temps nous manquent pour le faire. A la semaine prochaine donc le plaisir d'en faire la lecture.

NE TARDEZ PAS A VOUS PROCURER VOTRE CARNET

Le carnet de rationnement no 6 sera distribué par tout le pays au cours de la semaine du 9 septembre. Depuis longtemps déjà, les consommateurs en ont été avertis et il n'y a aucune raison pour que quelqu'un soit encore dans l'ignorance.

Dans notre édition de cette semaine, nous publions une annonce indiquant l'endroit, le jour et l'heure où vous pouvez et surtout devez vous procurer votre nouveau carnet de rationnement.

Si vous ne vous conformez pas à cette décision de l'Administration du rationnement, vous vous exposez à manquer de coupons contenus dans le carnet no 6 et qui deviendront valides le 19 septembre.

En effet, les retardataires devront attendre après le 30 septembre pour se procurer le nouveau carnet et seront ainsi privés de l'usage, en septembre, de huit coupons devenant valides comme suit: le 19 septembre, 5 coupons de sucre S-26 : S-20, 1 coupon de viande M-51; le 26 septembre, 1 coupon de beurre B-26 et un coupon de viande M-52.

Donc, n'oubliez pas de vous procurer votre carnet de rationnement no 6 dans la semaine du 9 septembre.

TOUS
POUR

BELEC

POUR
TOUS

M. LEO ALLARD EST GRIEUEMENT BLESSE

Léo Allard s'est grièvement blessé à un pied au retour d'une excursion en "kicker", récemment à la rivière Thompson, quand sa botte de caoutchouc se prit accidentellement dans l'engrenage de son moteur, pendant une fautive manoeuvre. La botte fut littéralement déchirée et le pied de Léo lacéré.

Il fut transporté à l'hôpital. Tout d'abord, on crut qu'il aurait fallu lui amputer le pied, mais heureusement, d'après les derniers rapports reçus de l'hôpital, Léo pourra sauver son pied, mais on devra amputer le gros doigt de pied.

Léo devra être confiné au repos pour quelque temps encore. Ses amis lui souhaitent un prompt rétablissement.



CONDAMNE POUR VOL

Benoît Morrissette, 19 ans, comparait récemment en cour de magistrat, présidé par le juge Allard, a été condamné à un mois d'emprisonnement, à compter du jour de son arrestation.

Morrissette était accusé d'avoir volé un radio d'une valeur d'environ \$60, à la Staden Malartic.

ON DEMANDE

Un commis d'expérience pour prendre charge d'une salle de pool.

S'adresse:-

M. HEBTOR ARCAND, CAFE RADIO AMOS, Qué.

En Bonne Santé Et Plein d'Entrain

Les Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie ont un long record d'efficacité comme régulatrices du foie, des reins et des intestins.

Elles rétablissent promptement l'hygiénique activité de ces organes—elles aiguissent l'appétit et contribuent à améliorer la digestion.

Chassez les poisons avec les Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie; recouvrez votre entrain et votre bonheur.

35 cts la botte.

PILULES du Dr CHASE pour les REINS et le FOIE

SILENT GLOW BRULEUR A L'HUILE

Aussi longtemps que nous en aurons en magasin — Téléphoner à 87-A, VAL D'OR —



Les bénévoles qui rendent des services très précieux dans les divers centres de distribution de carnets de rationnement, lorsqu'il s'agit de remettre à des centaines de milliers de personnes un nouveau carnet.

L'expérience s'acquiert rapidement. Il suffit de suivre les instructions d'une personne compétente et tout va bien. On voit ici une jeune fille apprenant la façon dont il faut remplir la couverture d'un carnet,

tandis que la secrétaire d'un comité local de rationnement lui donne tous les renseignements voulus. Par tout le pays, des milliers de bénévoles aideront à la distribution du carnet de rationnement no. 6, dans la semaine de 9 septembre. A Val d'Or et dans la région, on compte sur la coopération de toutes les dames, jeunes filles et messieurs qui ont des loisirs.

NOTES SOCIALES DE VAL D'OR

M. et Mme Arthur Bisson, du Lucerne House, sont revenus dernièrement d'un voyage de repos qui les a conduits de Val d'Or à Montréal et à Québec. Ils ont, selon le dire de M. Bisson et de madame, fait un très bon voyage...

Le secrétaire-trésorier de la ville, M. Archie Soucy, et madame Soucy sont de retour d'un voyage qui les a conduits à Toronto, Niagara Falls, Montréal, Québec et le tour de la Gaspésie. Madame Soucy a passé quelques jours chez ses parents à Lyster, Québec.

M. le Dr. et Mme J.-A. Sylvestre, de Montréal sont arrivés vendredi soir à Bourlamaque, où ils seront les hôtes de M. le Dr. et Mme J.-A. Carle, médecin de Val d'Or-Bourlamaque-Sullivan. M. et Mme Sylvestre sont les père et mère de Mme Carle.

Mlle Thérèse Cliche qui était en visite chez M. et Mme Lucien Cliche depuis une quinzaine est retournée à Québec.

Florent Houde et "Bud" McLeod ont prit part récemment au tournoi de golf de Kirkland Lake. Ils représentaient le club de golf de Siscoe.

Me Jacques Miquelon était de passage à Val d'Or récemment.

M. Fernand Bourgeois autrefois annonceur au poste CKVD, de Val d'Or est revenu parmi nous. Il sera à l'emploi de la maison Légaré.



"LE CASTOR"

D'après un tableau peint exclusivement pour Carling's.

Ce tableau fait partie d'une série d'illustrations sur le sujet de la conservation de nos richesses naturelles. Cette campagne a pour but d'appuyer sur le fait que les beautés naturelles dont nous jouissons aujourd'hui sont un héritage que nous devons conserver intact pour l'avenir.

Nous vous présentons "M. CONSERVATION"

Pour beaucoup d'entre nous, le castor est un drôle de petit animal à queue plate et qui figure au revers de la pièce de monnaie canadienne de cinq cents. Mais pour le chasseur, le trappeur et le bûcheron du Québec—le castor est le gardien des eaux — et on l'a appelé "M. Conservation".

Jetant des barrages sur de petits cours d'eau, le castor forme des étangs qui emmagasinent l'eau qui, étant distribuée plus lentement et plus également, prévient les inondations et la sécheresse. Le poisson se multiplie dans ces étangs, le rat musqué s'y établit et des oiseaux sauvages migrateurs y trouvent un sanctuaire. Quand ces vieux étangs se remplissent ils laissent des terres riches et humides.

Voilà pourquoi le castor est protégé par de sages lois de conservation. Mais nous pouvons faire plus que protéger le castor — nous pouvons suivre son exemple. Des projets de contrôle des inondations sont en voie d'exécution dans de nombreuses parties du Québec. Ces travaux, si essentiels à l'économie nationale, peuvent être considérablement appuyés par une connaissance plus générale des besoins et des méthodes de conservation.

Tout Canadien, en sa qualité d'actionnaire des richesses naturelles du Canada, doit considérer la conservation de cet héritage comme le plus vif de ses intérêts.

CARLING'S
THE CARLING BREWERIES LIMITED

A QUI LA VICTOIRE SOURIRA-T-ELLE, LE 16 ?

MOLLOY ?



M. BERNARD D. MOLLOY
 C.C.F.

DANS LE CAMP MOLLOY

Voici le détail des activités dans l'organisation du candidat C.C.F., Bernard Molloy.

A LA RADIO

Mardi et vendredi, les 10 et 13 sept., à 6 heures au poste CKVD
 Lundi et jeudi, les 9 et 12 sept., à 6 heures au poste CKRN

ASSEMBLEES:

Dimanche 8 sept., à 8h.30, ROUYN
 Mer. 11 sept., à 7 heures CADILLAC
 Mer., 11 sept., à 8h. 30. MALARTIC

Deux députés: Tom Bentley, de Swift Current, Saskatchewan et Ronald Moore, de Churchill, Man., et l'organisateur provincial, Roger Provost, arriveront la semaine prochaine dans le comté de Pontiac pour porter main-forte à M. Molloy.

Opinions de M. Molloy, Candidat C.C.F.

M. Bernard Molloy, de Malartic, le candidat C.C.F., fut le choix unanime d'une convention tenue à Malartic, en juillet dernier.

Au cours de cette réunion, M. Gérard Rancourt, de Montréal, adressa la parole ainsi que M. Edgar Mulligan, candidat à l'élection provinciale de 1944 pour Pontiac Sud. M. Ted Desrosiers, de Noranda, présidait l'assemblée.

Parlant en français et en anglais, après sa nomination, M. Molloy remercia les délégués de l'avoir choisi à l'unanimité comme leur porte-étendard.

"Mon objectif principal, dit-il, est de promouvoir un esprit d'entente et de solidarité entre les ouvriers et les fermiers. Vous, fermiers, pouvez vous organiser et obtenir votre dû avec autant de facilité que les ouvriers unionistes."

"Le parti C.C.F. est le premier parti politique à réunir ces deux classes ensemble, continua-t-il. Dans l'esprit du C.C.F., les problèmes de l'agriculture et les problèmes de l'ouvrier sont les mêmes. Tous deux ont été victimes des plus brutales forces économiques qui soient."

"Tous deux représentent un groupe unique et doivent faire face aux mêmes problèmes. Nous sommes d'opinion que dans l'organisation sociale présente nous ne faisons qu'encourager le chômage, la pauvreté, le besoin, la misère et les guerres périodiques. Notre système de machinerie moderne et de science moderne a produit une vie facile pour tout le monde, mais en même temps nous sommes dans une insécurité continuelle et dans le besoin au milieu de l'abondance. Les ouvriers et les fermiers qui produisent abondamment ne possèdent pas le pouvoir d'achat (sauf durant une ou deux années de guerre) pour se procurer la jouissance des dépenses normales et le confort possible et raisonnable."

"En suivant la politique du C.C.F., le petit peuple parviendra à gagner sa liberté économique en élevant ses propres représentants."

Au cours d'une campagne active de plusieurs semaines, les cinq candidats et leurs amis font un appel vibrant aux électeurs du comté fédéral de Pontiac en faveur de leur politique respective. — La lutte entrera bientôt dans sa dernière phase et les assemblées, tout comme les émissions à la radio se multiplieront chaque jour.

Dans le camp Roy

Pour la paix et la prospérité au Canada, il nous faut: **AU CANADA:—**

De plus hauts salaires et de meilleures conditions de vie pour le peuple Canadien.

Le contrôle des prix au même niveau que durant la guerre.

Un plancher sous les prix des produits agricoles.

Des taxes moins élevées sur les salaires et petits revenus et de plus hautes taxes sur les millionnaires et les Trusts.

Législation sociale pour des pensions de vieillesse, des allocations de mères de familles, et une assurance chômage plus élevée, et pour l'assurance de santé.

Le programme ci-dessus est le seul moyen d'assurer un revenu au peuple pour acheter les produits de nos industries... ce qui est le seul garant de prospérité.

ROY ?



M. OSCAR ROY
 OUVRIER-PROGRESSISTE

Dans le camp Labelle

La doctrine politique du candidat libéral

La longue expérience du candidat libéral dans la région minière du nord-ouest québécois, sa connaissance des besoins et des problèmes de cette région, l'intérêt qu'il porte à l'industrie forestière ainsi qu'aux différents problèmes auxquels ont à faire face les colons et les travailleurs sont le gage qu'il coopérera avec toutes les classes du comté durant les quelques prochaines années, de même qu'à Ottawa il coopérera avec le gouvernement au pouvoir pour le plus grand bien de la population entière de Pontiac. Ses connaissances diverses lui permettront de présenter au gouvernement et aux ministres responsables les différents besoins de toutes les classes, ceux de l'industrie minière, de la classe ouvrière et de la classe agricole, et de travailler pour le bien général du comté.

M. Labelle sera à votre service tous les jours de l'année.

ELECTEURS
 DE
 PONTIAC
 AUX URNES
 LUNDI
 LE 16
 SEPTEMBRE
 ET VOTEZ!

LABELLE ?

Dans le camp Caouette

On nous informe que M. J.-Ernest Grégoire, ancien maire de Québec et chef provincial du parti du Crédit Social, ainsi que Louis Even, directeur-gérant du Journal de L'Union des Electeurs, "Vers Demain", arriveront tous deux dans nos murs en fin de semaine, afin de prêter main forte à leur confrère et ami, M. Réal Caouette, candidat de l'Union des Electeurs et du Crédit Social, dans l'élection complémentaire de Pontiac. Ils adresseront tous deux la parole aux deux grandes assemblées qui seront tenues au cours de la semaine prochaine, l'une à Val d'Or et l'autre à Rouyn.

LES PRINCIPES DU CREDIT SOCIAL

"Nous, du Crédit Social, désirons que le peuple puisse vivre dans la liberté et l'aisance, garanti par le pouvoir d'achat, qui de droit et de fait leur procure la sécurité personnelle."

(M. Caouette.)

CAOUCETTE ?



M. REAL CAOUCETTE
 CREDIT SOCIAL

BELEC ?



M. HECTOR-E. BELEC
 PROGRES.-CONSERVATEUR

Dans le camp Bélec

M. Bélec, dont la popularité augmente chaque jour à travers le comté de Pontiac, adressera la parole dans deux jours, soit dimanche le 8 septembre, à Val d'Or même. En outre, M. Bélec parlera du poste CKVD, à Val d'Or, le 7 septembre, soit demain, à huit heures du soir. Il y donnera les raisons pour lesquelles il a accepté de se porter candidat à la présente élection, ainsi que les principaux points de son programme.

Nous tenons également à souligner à nos lecteurs que plusieurs personnalités de Val d'Or et d'ailleurs parleront d'ici la fin de la campagne électorale, au poste de radio de Val d'Or, en faveur de M. Hector E. Bélec, notamment Messieurs Lucien Tourigny et Westover, Me John-T. Hackett, c.r., député progressiste conservateur de Stanstead aux Communes, et M. Frank Blais, de Malartic.

PROGRAMME DES EMISSIONS-RADIO POUR M. H.-E. BELEC

Continuant la campagne intensive à la radio en faveur du candidat progressif-conservateur Hector E. Bélec, commencée la semaine dernière, plusieurs orateurs de marque se feront entendre tous les soirs sur les ondes locales de CKVD, à 9 heures jusqu'à vendredi soir, dernier jour permis pour les émissions radiophoniques électorales.

Toutes ces émissions radiophoniques sont en marge de l'élection complémentaire du comté de Pontiac qui aura lieu le 16 septembre prochain.

N'oubliez pas non plus d'écouter tous les soirs jusqu'à vendredi, à 5h. 40, au poste CKVDI les 5 minutes consacrées au candidat progressiste conservateur, Hector E. Bélec.

Voici dans l'ordre les noms des orateurs qui se feront entendre, le soir, à huit heures, au poste CKVD, de Val d'Or:

Lundi — 8h. le 9 septembre, M. E.-W. WESTOVER
 Mardi — 8h., le 10 septembre: Me LUCIEN TOURIGNY, c.r.
 Mercredi — 8h., le 11 septembre Me JOHN T. HACKETT, M.P.
 Jeudi — 8h., le 12 septembre M. HECTOR E. BELEC, le candidat (en français)
 Me LUCIEN TOURIGNY, c.r. (en anglais)
 Vendredi — 8h., le 13 septembre FRANK BLAIS
 Vendredi — 10h.15-10h.45, le 13 sept. M. McDONNELL, député de Muskoka.
 Me IVAN SABOURIN, président de l'Organisation pour le Québec.

TOUS POUR
 BELEC
 POUR TOUS

LE PARTI LIBERAL CANADIEN

PRESENTE AUX ELECTEURS DE PONTIAC

SON CANDIDAT OFFICIEL



M. LUCIEN LABELLE
 LIBERAL

ET
 SOLLICITE
 LEUR
 VOTE
 EN SA
 FAVEUR
 LUNDI
 LE 16
 SEPTEMBRE
 PROCHAIN

ET
 LES PRIE
 DE BIEN
 VOULOIR
 APPUYER
 DE NOUVEAU
 LA POLITIQUE
 PROGRESSIVE
 DE KING

ELECTEURS
 DE PONTIAC

AUX URNES
 ET VOTEZ

LE PAVILLON D'ACCUEIL A STE-ANNE DE BELLEVUE

Un peu de ce que la Croix-Rouge Canadienne accomplit pour nos vétérans. —

L'hôpital militaire à Ste-Anne de Bellevue, près de Montréal, fut établi lors de la guerre 1914-1918. L'on y trouve des centaines d'invalides — héros des deux grandes guerres.

En tout il y a environ mille patients à Ste-Anne de Bellevue, la plupart victimes de la dernière guerre mondiale. Des pauvres corps mutilés, des blessures qui s'obstinent à ne pas guérir, des cas de dérangement mental ou nerveux furent le résultat du service militaire pour défendre notre civilisation.

Ste-Anne de Bellevue étant située à quelque vingt milles de Montréal, les parents et amis de ces vétérans venant les visiter, devaient s'installer à Montréal et faire la navette entre Montréal et Ste-Anne.

Le problème fut résolu par la Croix-Rouge Canadienne qui construisit un Pavillon d'Accueil à Ste-Anne même. En mars 1945, la division de la Province de Québec de la Croix-Rouge Canadienne inaugura ce pavillon situé à quelques verges de l'hôpital militaire.

Le Pavillon d'Accueil de la Croix-Rouge est une maison moderne et pratique. C'est un édifice plutôt modeste, mais bien construit et renfermant toutes les commodités et le confort d'une bonne pension. Il est en quelque sorte un modeste monument aux grandes oeuvres de guerre et de paix qu'accomplit la Croix-Rouge dans le monde entier, sans distinction de couleur, de race, de langue ou de croyance.

Chaque jour, mais spécialement en fin de semaine, l'épouse, la mère, le père ou bien les frères ou sœurs viennent s'installer quelques jours au Pavillon d'Accueil de la Croix-Rouge. Quelquefois aussi, c'est une fiancée qui arrive pour égarer un peu son futur. Ils viennent — ces proches parents et amis de nos soldats hospitalisés — de tous les coins du Canada et même parfois des Etats-Unis. Ainsi la construction du Pavillon d'Accueil près de l'hôpital militaire à

Ste-Anne de Bellevue pourvoit des moyens de récréations pour les malades aussi bien que des facilités de logement pour les parents et amis en visite.

Les hôtes qui logent à la Croix-Rouge à Ste-Anne n'ont à payer que très peu pour leur chambre et leurs repas au Pavillon d'Accueil. C'est une somme bien modique en comparaison avec les prix de logement et de pension en ville.

En entrant dans le domaine de l'hôpital militaire à Ste-Anne, le Pavillon d'Accueil de la Croix-Rouge se trouve à droite. Il y a en tout douze chambres à coucher, 8 chambres simples et quatre doubles. Vingt visiteurs peuvent y loger à la fois. Dans le Pavillon même se trouvent un restaurant et des salles de divertissement. C'est un hôtel en miniature destiné à servir les proches parents de nos héros qui cherchent à recouvrer leur santé et à oublier la chose aussi terrible que la guerre qu'ils ont vécue.

Le Pavillon d'Accueil à Ste-Anne n'est qu'une parmi nombre de belles oeuvres qu'accomplit la Croix-Rouge dans la Province de Québec avec l'argent que vous et moi avons contribué. Mentionnons entre autres, les services suivants que la Croix-Rouge maintient dans cette province avec l'argent que vous et moi avons contribué. Mentionnons entre autres, les services suivants que la Croix-Rouge maintient dans cette province: Aide aux femmes qui sortent de l'armée auxiliaire; enseignement des méthodes de natation et de sécurité aquatique; traitement des enfants qui souffrent de déficiences buccales par l'intermédiaire de la Croix-Rouge Juvenile; cliniques volantes pour donner sur place des traitements médicaux et dentaires aux colons dans les régions reculées du nord de notre province.

Vraiment la Croix-Rouge a eu, a toujours, et elle aura pour longtemps, besoin de notre appui.

Chasse à la bête puante en face du Château Inn

Si on parle de fourrures, ces dates ont tout de suite à l'idée et avec raison d'ailleurs: le vison, petite bête sournoise, mais intelligente: le castor et sa compagne dont l'esprit de famille ressemble beaucoup à celle de nos braves familles canadiennes, je suppose que, à cause de l'esprit d'industrie de cet animal, on l'a choisi comme emblème national; l'hermine aussi rare qu'un trône royal pour une colonie, mais il y a aussi ce que nous appelons vulgairement une bête puante, dont la fourrure fait les délices de celles qui veulent bien s'en couvrir... et cette petite bête inoffensive d'ailleurs, et qui a le droit de vivre peut se perdre dans les dédales de notre civilisation, en cherchant abri où je ne sais quoi... or, il arrive, et nous avons de nombreux témoins à l'appui, (tous les gens préposés au service du soir au grill du Château Inn) qu'une de ces petites bêtes perdit son chemin et s'aventura sur la troisième avenue, à Val d'Or, juste à la hauteur de la sortie du Château Inn, comme ces braves messieurs causaient à qui mieux mieux du genre de antea de fourrure que sa femme désirait. Ils furent servis à souhait quand ils virent apparaître devant eux l'inoffensive "bête puante". Nul n'osa la molester, plus craintif qu'autre chose, mais quand même, ils la poursuivirent dans la rue et le plus audacieux, "Blackie", lui lança son paquet de journaux, qu'il ne volut pas ramasser plus tard et pour cause...

Tous ces braves messieurs réintèrèrent leur domicile, sans apporter avec eux une proie aussi facile à capturer...

AUX URNES ET VOTEZ!

C'est le devoir de tout citoyen, homme ou femme, garçon ou fille, ayant droit de vote, d'exercer ce droit le jour du scrutin.

AUX URNES ET VOTEZ!

ASSEMBLEE DE LA LEGION

SALLE COMMUNITY

BOURLAMAQUE

JEUDI, 12 SEPTEMBRE A 8:00 p.m.

ORATEURS;

HUGH PARRY,

Président Provincial

KEITH-L. WOOLEY,

Sec.-gérant Provincial

Légion Canadienne, B.E.S.L.

No. 76

Bourlamaque, Qué.

Service plus rapide

du

DOCTEUR FLORENT BACON

Chirurgien-dentiste

D'AMOS

qui s'est adjoint un assistant à son laboratoire, pour travaux dentaires exécutés sur place dans la même journée.

Service par la poste pour réparation de dentiers

— 1ère Avenue, (Edifice Bacon) —

Casier Postal 545

Tél.: 105

A MOS, Qué.

LOTS!

Avez-vous visite la nouvelle subdivision sur le "GOLD HILL"

25 Maisons y ont déjà été érigées

- Les prix sont plus que raisonnables
- Les lots à bâtir sont de 52' X 120'

Un sol sablonneux vous assure une excavation peu coûteuse

Achetez votre lot à bâtir des maintenant, dans le plus beau quartier résidentiel de Val d'Or.

ILS SONT OFFERTS A
DES PRIX AUSSI BAS QUE

\$400.

Consultez J. O. GERMAIN
Edifice du Bureau de Poste

La Gazette d'Amos

Retraite ecclésiastique

Au cours de la semaine du 26 août, les prêtres du diocèse d'Amos au nombre de 82, ont suivi au Collège d'Amos les exercices de la retraite ecclésiastique, prêchée chaque année à pareille date. C'est le R. P. Siméon Beaudoin, O.M.I., de Rouyn, qui en a été le prédicateur. Les exercices de cette retraite se sont terminés vendredi midi, le 30 août.

LE TERME DES ASSISES A AMOS

Mardi le 10 septembre, le Palais de Justice d'Amos verra affluer vers sa grande salle d'audience une foule considérable. On y procédera à l'ouverture du terme de la Cour d'Assises qui, cette année, comporte un rôle plutôt chargé.

Depuis un mois, M. Jacques Dumont, député shérif, parcourt le district pour y assigner les jurés auxquels les causes seront soumises. De leur côté, les huissiers assignent présentement quantité de témoins; les officiers de la Sûreté provinciale en assignent d'autres et le rouage de la Justice trépide d'activité. Jurés, témoins et prévenus comparaitront donc devant le tribunal amrdi prochain pour assister à l'ouverture des Assises criminelles et à la fixation du rôle.

Au Palais, on ignore encore quel sera le juge qui présidera ce terme de la Cour du Banc du Roi, car, à Québec, on n'a pas encore informé Me Albert Grenier, protonotaire et greffier de la Cour d'Assises, en ce qui concerne le nom du futur président de cet important tribunal.

D'AMOS A CHICAGO EN MOTOCYLETTE

Les gens de l'Abitibi ont la réputation d'être de grands voyageurs. Jusqu'ici, les genres de locomotion les plus divers, mais aussi les plus nusages, ont été employés par les nôtres pour voir du pays. Toutefois, jamais aucun d'entre nous n'avait encore entrepris de parcourir plus de trois mille milles en motocyclette. Voilà la randonnée que s'offre avec l'esprit d'initiative qu'on lui reconnaît, M. Ivanhoe Frigon, junior, marchand de meubles et de cadeaux de toutes sortes de la 1ère avenue.

En effet, jeudi le 29 août dernier, notre jeune concitoyen a enfourché sa motocyclette et a pris la route pour se rendre à Chicago. Toujours désireux de voir des horizons nouveaux, M. Frigon reviendra par le littoral de l'Atlantique et a choisi New York, comme seconde étape de son voyage.

Nous lui souhaitons bon voyage.

M. Edouard Bedard a la Commission Scolaire

Au cours d'une récente assemblée, les membres de notre commission scolaire ont retenu les services de M. Edouard Bédard, comptable, de la maison De Grosbois et Bédard, en qualité de secrétaire-trésorier.

Signalons en passant que deux nouveaux commissaires ont été adjoints à M. J.-E. Gosselin, président, ainsi qu'à MM. Frédéric Gendron et Maurice Tessier, ce sont MM. J.-Albert Fournier, de la maison St-Onge & Fournier Incorporée et Maurice Perrault, gérant de la tédération des Caisses populaires du nord-ouest québécois.

NOCES D'ARGENT

Samedi le 17 août, dans la plus stricte intimité, M. et Mme J.-A. St-Onge ont célébré le 25e anniversaire de leur mariage.

C'est le 17 août 1921 que M. St-Onge, co-proprétaire de la maison St-Onge Incorporée, conduisait à l'autel, Mlle Antoinette Caouette, établie en notre ville avec sa famille depuis déjà quelques années. La bénédiction nuptiale leur fut donnée dans l'église-chapelle d'Amos, devenue depuis l'évêché de notre nouveau diocèse.

Pour commémorer cet événement, samedi matin le 17, à 10.00 heures, M. l'abbé Armand Gendron, célébra à La Ferme, au chalet des jubilaires, une messe à laquelle ceux-ci assistèrent, ainsi que leurs enfants. M. le chanoine Rosaire Lapointe était aussi présent.

A l'issue de cette messe, au nom de ses frères et de ses soeurs, Jean St-Onge, garçonnet de 8 ans, le cadet de la famille, présenta à ses parents un magnifique cadeau, accompagné d'une superbe gerbe de fleurs, qu'il remit à sa mère. Le dîner, auquel assistèrent M. le chanoine Lapointe et M. l'abbé Gendron, réunit les jubilaires et leurs enfants autour de la grande table de familles où tous formèrent le voeu de célébrer un jour les noces d'or des héritiers de cette belle fête de famille.

Les noces d'argent de M. et Mme St-Onge ont aussi donné lieu à une réception qui leur fut offerte, comme fête surprise, mercredi le 21 août, au chalet de M. et Mme Alexandre St-Onge. M. le docteur J.-O. Major, l'un des invités, lut une adresse aux jubilaires et leur remit ne bouresse substantielle, de même qu'une gerbe de fleurs dont Mme St-Onge fut la récipiendaire. En termes émus, mais comme toujours tout à fait appropriés, M. Joseph-André St-Onge, qui a l'habitude de la parole, remercia les personnes de leurs voeux de bonheur à son adresse, comme à celle de Mme St-Onge, et leur marqua sa gratitude, en soulignant le geste généreux qu'ils venaient de faire par la présentation de la bourse qui leur avait été remise.

Les invités de M. et Mme Alexandre St-Onge étaient M. et Mme Emile St-Onge, M. et Mme David St-Onge, Mlle Omérite St-Onge, M. et Mme Albert Fournier, M. et Mme David Gourd, M. et Mme A.-A. Drouin, M. et Mme J.-P. Dulac, M. et Mme André Bigué, M. et Mme Arthur Caouette, M. et Mme J.-P. Major, M. et Mme A. Roy, M. et Mme Ivanhoe Frigon, M. et Mme Rosaire Gagnon, M. et Mme Avila Sylvestre, M. et Mme J.-E. St-Pierre.

CHANOINE HOSPITALISE

M. le chanoine Rosaire Lapointe, vicaire à la cathédrale, est présentement hospitalisé à l'Hôtel-Dieu d'Amos. Sans être grave, son état requiert des traitements suivis. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Toutes les personnes qui voudront communiquer avec M. Edouard Bédard, pour paiement de taxes scolaires ou autres sujets du même ordre, pourront le faire en s'adressant à ce dernier, au bureau de Grosbois et Bédard, chambre 200, 2ème étage de l'immeuble Montambault, rue Principale, à Amos.

REPRISE DES ACTIVITES SOCIALES

La saison d'été s'achève et la vie sociale reprend son cours en notre ville, avec la rentrée de plusieurs des nôtres, qui ont passé plusieurs semaines soit en voyage ou encore en villégiature.

C'est ainsi que jeudi dernier, le 29 août, la plus grande animation régnait au Château Inn, alors que les membres de notre club Rotary recevaient un groupe de leurs confrères de la Sarre, spécialement invités à dîner avec leurs compagnes.

Au nom du club d'Amos, dont il est le président, M. Conrad Drouin souhaite à tous la plus cordiale bienvenue et se dit heureux de voir, autour de lui, un groupe aussi imposant et re-présentatif que celui qui avait à sa tête M. Raoul Chamberland, chef de la délégation.

Au dessert, Me L.-A. Ladouceur, avocat et conseiller en loi du Roi, proposa la santé des dames et, comme toujours, notre brillant improvisateur sut trouver des termes aimables et joyeux, rautelement appréciés de son auditoire. La partie musicale de cet événement social avait été confiée à Mlle Thérèse Drouin, soprano, et à M. Arthur Drouin, baryton, qui tous deux ont chanté plusieurs romances de leur répertoire, avec le succès qui couronne toujours chacune de leur auditions. Mme Marthe-Drouin Godbout était au piano d'accompagnement.

On devisa galement autour des tables pendant toute la soirée, alors que, de temps à autre, les chants en chœur ajoutaient une note de joie collective à cette réunion d'une atmosphère toute rotarienne.

ELECTIONS MUNICIPALES

Mercredi le 28 août, plusieurs personnes se sont rendues à l'hôtel-de-ville pour assister à la mise en nomination des candidats à l'échevinage pour les trois quartiers de notre ville. Les échevins sortant de charge étaient MM. Hector Hudon, pour le quartier No. 1, Lionel Boisvert, quartier No. 2, et Ferdinand Gervais, quartier No. 3. M. Lionel Parent, secrétaire-trésorier de la ville et officier rapporteur d'office, déclara à 2 heures de l'après-midi, l'élection par acclamation de M. Henri Caouette, marchand, quartier No. 1, Georges Bouchard, commis, quartier No. 2, et Ferdinand Gervais, employé civil, quartier No. 3, réélus.

Les nouveaux élus siégeront donc au conseil municipal avec M. le maire G.-A. Brunet, MM. Frédéric Gendron, Israel Bourcier et Bruno Veillette, échevins, dont le mandat n'expire que l'an prochain.

Sur la scène municipale, plusieurs projets retiennent dès maintenant l'attention de nos édiles, soit la tenue du referendum, qui aura lieu le 12 et 13 septembre prochains, par lequel on soumettra aux contribuables le projet d'engager un gérant municipal et, en outre, un règlement d'emprunt de \$117,000, à l'effet de construire une conduite d'eau qui s'approvisionnera aux sources situées sur les lots 6 et 7 du rang 8 de Figury, au sur-est du Lac Dudemaine, à environ cinq milles de la ville, en ligne droite. La question de la municipalisation de l'électricité est toujours à l'ordre du jour, de même que la pose de lampadères dans nos rues, du moins sur la 1ère Avenue, entreprise retardée dans le moment par les difficultés que l'on éprouve à se procurer le matériel nécessaire.

Aux nouveaux élus, nous offrons nos plus sincères félicitations et nos meilleurs voeux de succès, dans le champ vaste et complexe de leur administration.

MASSICOTTE-CHARTIER

En l'église de St-Sauveur des Monts, lundi le 19 août dernier, a été béni le mariage de M. Marcel Massicotte, d'Amos, fils de M. et de Mme Massicotte, avec Mlle Marguerite Chartier, de St-Sauveur, fille de M. et de Mme G. Chartier.

A l'issue de la messe nuptiale, Mlle Gèneviève Massicotte, soeur du marié, a chanté l'Ave Maria de Gounod, accompagnée à l'orgue par Mlle Gèneviève Chartier, soeur de la mariée.

Les onux époux ont quitté St-Sauveur par se rendre à Vancouver, C.B.

CARNET SOCIAL

M. Henri-Dionne Major est de retour d'un voyage à Détroit, où il a assisté à la convention internationale des Maccabées.

M. et Mme Ozanam Lalonde, de Cadillac, ont passé la fin de semaine en notre ville et ont rendu visite à leur parents.

M. et Mme L.-P. Massicotte, ainsi que leur fille, Mlle Gèneviève, et fils, M. Paul Massicotte, sont de retour d'un voyage à St-Sauveur des Monts et à Montréal.

M. Yves Blais, étudiant en médecine de Montréal, a passé quelques jours parmi nous et a rendu visite à Mlle Gèneviève Massicotte.

M. et Mme Armand Bédard, de St-Marc des Carrières, ont passé quelques jours en notre ville, les invités de M. et de Mme L.-P. Massicotte.

M. Louis-Georges Cossette et Mlle Denise Bourcier se sont rendus en fin de semaine à Malartic, où ils ont rendu visite à M. Florent Bourcier.

MM. Hector Arcand et Paul Larouette ont passé une vacance d'une semaine dans le canton de Louvicourt et ont profité de leur voyage pour visiter leurs propriétés minières.

Mme Lionel Montpetit, de Montréal, passe quelques jours en visite chez ses parents, M. et Mme J.-E. Montambault.

MM. Georges Blais, Bernard Ferron et Georges Tardif sont de retour d'un voyage d'affaires à St-Thomas, Ont., et à Niagara Falls.

M. Léonard Germain, I.M., a passé la fin de semaine au Lac-des-Îles, tout près de Mont-Laurier.

M. Martial Dumulon s'est rendu à Rouyn en fin de semaine.

M. et Mme Frank Blais, junior, étaient de passage en notre ville, vendredi dernier.

VICTOR DELAMARRE LE ROI DE LA FORCE

Plus de mille personnes se sont rendues mardi dernier, dans la soirée, au stade de la 10ème avenue assister à la représentation de Victor Delamarre, le roi de la force.

Malgré ses 58 ans, notre compatriote garde une vigueur remarquable et accomplit encore les tours de force qui ont consacré sa réputation. Il lève encore des poids de près de trois cents livres, soulève une automobile, une plateforme chargée de 17 personnes adultes et se livre à ses exercices favoris avec une désinvolture que pourraient lui envier plusieurs personnes beaucoup plus jeunes.

Successor de Louis Cyr, de Jos. Montferrand et d'Horace Barré, Victor Delamarre est non-seulement un beau spécimen de force physique, mais il fournit aussi un bel exemple de vie saine et honnête à nos jeunes gens. "Dieu seul est mon maître", dit-il avant de commencer chacune de ses représentations. "Dieu m'a donné la force et je lui dois de la conserver. Voilà pourquoi, je ne bois ni ne fume, afin de conserver ce précieux don qui me vient de la Providence".

La foule a vivement applaudi Victor Delamarre, à chacun de ses tours de force. Plusieurs spectateurs ont aussi gardé une vive impression de ses paroles pleines de sens et de ses bons conseils à la jeunesse.

FIANCAILLES

La semaine dernière ont eu lieu, dans la plus stricte intimité, les fiançailles de M. Jean-Paul Lalonde, fils de M. et de Mme T.-A. Lalonde, d'Amos, à Mlle Camille Montambault, fille de M. et Mme J.-E. Montambault, d'Amos.

SULLIVAN vs MALARTIC
DIMANCHE
A 2.30 HRES P.M.
MALARTIC

AU CINEMA ROYAL

Samedi, le 7, dim. le 8, lundi le 9.
TRAHISON
avec Mireille Balin, Bernard Lancret et Marguerite Pierry.
En lui donnant un titre d'une précision bien appropriée, on a porté à l'écran le célèbre roman d'Alphonse Daudet, "Fromont Jeune et Risler Aîné". C'est l'histoire de deux hommes d'affaires français liés par leurs familles et par leurs intérêts. L'un d'eux est marié à une jeune et joyeuse femme, trop belle et trop jeune pour lui. Risler aîné devra donc disparaître pour faire le bonheur de son associé, Fromont jeune. Trahison: ce titre qualifie bien l'intrigue et le dénouement de ce drame de famille.

Mardi le 10 et mercredi le 11 sept.
ILL BE SEEING YOU
avec Ginger Rogers, Joseph Cotten et Srilley Temple
Un soldat de retour du front essaie de se réadapter à la vie civile. Possesseur d'un secret d'une grande importance, il rencontre une jeune fille qui elle-même cache quelque chose de sérieux. La vie les faits s'affronter. De là naît le drame psychologique qui forme la trame de ce roman d'un puissant réalisme.

Jeudi le 12 et vendredi le 13 sept.
OUR HEARTS WERE YOUNG AND GAY.
avec Gail Russell, Diana Lynn et Charlie Ruggles
Il ya quelques années le club du Book of the Month a publié la nouvelle qui sert de scénario à ce film. L'action se déroule avant la déclaration de la dernière guerre. C'est le voyage en Europe de deux jeunes américaines qui y connaissent une foule d'aventures de la plus haute comédie. Voilà un film qui a tenu l'affiche plusieurs semaines consécutives dans les plus grands théâtres du continent américain.

Samedi le 14, dimanche le 15 et lundi le 16 septembre
RETOUR DE FLAMME
avec René Saint-Cyr, André Brulé, José Noguéro et Henri Guiso
Un inventeur sacrifie sa vie à la science. Il ruine sa famille, dévore la fortune de sa femme et met son foyer en péril pour mettre à point une invention qui révolutionnera l'aviation. Il va sombrer dans l'insuccès et le déshonneur, quand sa femme intervient, le sauve et lui permet de doter l'aviation française d'une découverte qui vaudra à son auteur — fortune — succès et bonheur.

DEUIL A M. P.-E. LAVOIE

M. Paul-Edouard Lavoie, d'Amos, Inspecteur des Ecoles du district, vient d'être plongé dans le deuil, par le décès de sa soeur, Mme Sarto Dufort, survenu à Montréal, dimanche le 25 août dernier.

Les funérailles ont eu lieu en l'église de l'Inhumation au cimetière de la gise de de l'Immaculée-Conception, Avenue Papineau, Montréal, mercredi le 28 août, à 9:00 a.m., suivies Côte des Neiges.

Notre concitoyen et son frère, M. Oscar Lavoie, de Bourlamaque, se sont rendus dans la métropole pour y assister.

A M. l'inspecteur Lavoie et aux membres de sa famille, nous tenons à offrir nos plus sincères condoléances.

JEUNE FILLE DEMANDEE

Agée de 16 ans ou plus pour travailler dans une imprimerie, aidant dans les travaux de pliage, assemblage, collage, expédition de journaux, etc. S'adresser à 530, 3ème avenue, Val d'Or.

MICHEL STUDIO

— GROS ET DETAIL —
Equipements photographiques et cinématographiques
1754, rue Amherst — CH 2497
MONTREAL 24

Gustave DUGUAY, B. A. — Marc DUGUAY, B. A., L.L.L.

DUGUAY & DUGUAY

— NOTAIRES —

EDIFICE ROYAL — AMOS, QUE.

Tel:

Bureau : 225

Résidence : 159

FORUM POLITIQUE

LE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE DU CANADA

Discours prononcé par le Très Honorable Louis St-Laurent, C.P. C.R., L.L.D., Premier Ministre intérimaire du Canada, pour expliquer au peuple canadien les motifs qui guident la politique actuelle du Gouvernement canadien.—

(suite de la semaine dernière)

Il faut éviter le chômage chez nous
Nos producteurs canadiens, personnellement, ne pouvaient accepter de telles conditions. Il leur faut payer leurs matières premières et leur main-d'oeuvre en dollars canadiens, immédiatement ou à peu près. S'il leur manquait des marchés pour l'absorption de leurs surplus, c'était le chômage massif qui nous guettait, et le chômage massif imposerait à l'Etat des obligations très onéreuses sans que les secours directs puissent faire autre chose que d'empêcher les gens de crever de faim.

Il y a plus: nous avons accumulé une dette intérieure énorme, au cours et comme conséquence de la guerre. Pour la payer, il faut des revenus annuels importants. Ces revenus importants ne peuvent pas être le fruit de taux d'impôts élevés. Il faut que la base sur laquelle porte l'impôt, soit elle-même de vastes proportions.

Avec un revenu national global de 8 à 10 milliards, nous pouvons prélever en impôts, avec des taux moins élevés que ceux d'aujourd'hui, une couple de milliards et en laisser de 6 à 8 entre les mains des contribuables.

Par contre, si le revenu global national allait retomber à de 3½ à 4½ milliards, comme pendant la décennie de la dépression d'avant-guerre, il serait absolument impossible, quelque extravagant que serait le taux des impôts, de prélever suffisamment pour les services essentiels des Etats, y compris 200 à 250 millions de dollars, pour les allocations familiales, et le service des intérêts convenus sur la dette de la Victoire qui ont été distribués si largement pendant les années du conflit.

On a donc cru que dans l'intérêt de notre pays, et l'intérêt de toutes les classes de notre population, il valait mieux essayer d'autres choses que les risques d'une période de chômage. Le prêt américain et le nôtre mettant 5 milliards de dollars à la disposition de la zone sterling, on a cru que cela donnait des chances sérieuses de faire reprendre les échanges entre cette zone et la zone des dollars.

Les possibilités du marché britannique

Remarquez que le Gouvernement anglais estime qu'il lui faudra importer pour 5 milliards de plus, pendant les quatre ou cinq prochaines années, qu'il ne pourra fournir en exportations, visibles ou invisibles, sous forme de denrées ou services. Mais il croit qu'après cette période de quatre ou cinq ans, il pourra produire pour l'exportation, suffisamment pour couvrir la valeur de ses importations et même commencer à amortir graduellement les déficits des premières cinq années.

Il ne faut pas oublier que le peuple anglais, au-delà de quarante millions de population, vit en une île qui, au temps de Napoléon, ne pouvait supporter qu'une population d'une dizaine de millions, et qui ne pourrait en supporter davantage, si ce n'était de son commerce international, consistant en la transformation de la matière première, importée à l'état brut et exportée, après avoir subi le travail de la main-d'oeuvre anglaise, et consistant aussi dans les services de transport, de banques, d'assurances et autres, fournis aux autres nations.

Il ne faut pas oublier, non plus, que pendant les six années du conflit, presque toute l'industrie anglaise a été transformée en industrie de guerre et doit maintenant être reconverte pour produire des denrées de paix.

Il ne faut pas oublier que le peuple anglais a perdu au-delà d'un

tiers de sa flotte mercantile et que d'autres puissances ont considérablement augmenté la leur, et vont lui disputer une partie importante des transports océaniques.

Il ne faut pas oublier que, de nation créancière avant la guerre, elle est devenue nation débitrice. Dans ses rapports avec nous, nous avons rapatrié pour environ un million de valeurs qu'elle détenait, et elle nous doit au-delà de 500 millions de dollars, garantis par une hypothèque indirecte sur toutes les autres valeurs canadienne qui lui restent. Sa situation capitale envers nous s'est donc modifiée à notre avantage, jusqu'à concurrence d'au moins 1½ milliards. Sa situation capitale envers les Etats-Unis s'est modifiée à son désavantage de plusieurs milliards. Et sa situation vis-à-vis des autres pays de la zone sterling s'est modifiée à son désavantage jusqu'à concurrence d'au moins 15 milliards de dollars, parce que de créancière qu'elle était, elle est devenue débitrice, à l'intérieur de cette zone de 3,600 millions de livres sterling.

Ce n'est pas pour qu'on s'apitoie sur son compte qu'il convient de se rappeler ces faits, mais c'est parce que pour l'avenir, ce marché britannique paraît être le seul où nous puissions écouler nos surplus de produits alimentaires; et pour que la Grande-Bretagne puisse nous les payer, il faut qu'elle se remette en état de compenser la valeur de toutes ses importations par un équivalent de denrées à exporter ou de services à fournir aux autres.

Personne ne prétendra qu'on évitera d'invoquer l'argument que ces modifications sont le résultat direct de la lutte soutenue contre notre ennemi commun. Mais à cet argument, ne peut-on pas opposer la réponse que nous sommes convaincus nous-mêmes d'avoir fait notre part et toute notre part dans ce terrible conflit?

Pourquoi accepter les mêmes conditions que les Américains

Ne devons-nous pas croire que nos voisins les Américains ont adopté une attitude qui est semblable à la nôtre? Ils sont entrés dans la guerre deux ans après nous, et deux ans après que les Britanniques eussent commencé à dépenser largement les surplus qu'ils avaient accumulés pendant les siècles précédents. Mais on peut être convaincu que les Américains, comme nous,

se sont placés strictement au point de vue des intérêts économiques futurs de leur propre pays. Ils ont signé leur contrat de prêt parce qu'ils ont cru que c'était un placement sage et qui s'avérerait efficace, en vue de rétablir un commerce dont eux-mêmes profiteraient. Nous étions dans la même situation qu'eux, sauf ceci:

Notre intérêt à la reprise du commerce mondial est plus direct, et proportionnellement plus grand que le leur. Si nous refusions de prêter nous en éprouverions des résultats plus immédiats et plus douloureux que ce qu'ils seraient arrivés à eux-mêmes. Or, ils avaient stipulé dans leur contrat, que l'Angleterre ne pourrait donner à aucun autre prêteur des conditions plus avantageuses que celles de leur propre contrat.

Il nous fallait donc refuser de prêter, ou consentir à le faire pour un terme au moins aussi long que le leur et à un intérêt pas plus élevé que le leur. C'était à prendre ou à laisser. Il n'y avait pas de moyen en terme. Si nous refusions de prêter, c'était à peu près certains que les adversaires du contrat américain réussiraient à en empêcher l'approbation par leur Congrès; et même s'il était approuvé par leur Congrès, il aurait été contraire à l'esprit de l'arrangement de nous en faire profiter, car le but principal du prêt américain était de faciliter des achats par le Royaume-Uni, de denrées et de services aux Etats-Unis. Ce que nous prétons est destiné à être dépensé chez nous; et dès la présente année, le programme des achats britanniques chez nous se chiffre par 764 millions, dont 535 millions de dollars pour des denrées alimentaires produites par la classe agricole de chez nous; 78 millions pour des métaux produits par les mineurs de chez nous; et 151 millions pour pâtes, papier, bois, objets manufacturés, etc., produits par les industriels et les ouvriers de chez nous.

On estime que nos exportations aux autres régions de la zone sterling s'élèveront à 255 millions, et que le déficit qui devra être comblé à même le crédit, sera de plus de 600 millions de dollars dépensés chez nous dès la première année.

Ce déficit devra diminuer l'année suivante, parce qu'on pourra alors nous fournir une plus grande quantité d'importations pour ce que nous continuerons à exporter; mais le crédit total sera probablement absorbé bien avant l'expiration des 5 années stipulées pour en prendre avantage.

Ces années pendant lesquelles ce

crédit servira, sont précisément les années nécessaires à la transition de notre propre économie du pied de guerre au pied de paix.

Ce n'est pas commode d'être aussi dépendants que nous le sommes, de la prospérité des autres; mais il faut être réalistes et se rendre

compte que malgré tous les avantages que nous pouvons espérer d'une diversification plus grande de notre commerce international, il faut y travailler sans relâche, mais pour y travailler, il faut dans l'in-

(Suite à la page 11)

Assurez-vous d'un marché avantageux pour vos

BLEUETS

Faites en l'expédition à une maison reconnue

S. MARLOW & Co. Limited

80, COLBORNE St — TORONTO

Nous vous enverrons un avis aussitôt la vente effectuée.

Paiement immédiat par chèque ou mandat poste.

Attention particulière aux dépositaires et acheteurs.

Étiquettes fournies gratis pour l'expédition

Cigarettes
**SWEET
CAPORAL**

"La forme la plus pure
sous laquelle le tabac
peut être fumé"



COMBATTANT UN TAUREAU ENRAGÉ, UNE JEUNE FILLE SAUVE SON PÈRE DE LA MORT

Le Prix Dow VA À
SYLVETTE GAGNON

LE PRIX DOW

est une citation faite aux actes de courage extraordinaires et se présente sous la forme tangible d'une Obligation de la Victoire de \$100 en expression de gratitude. Le Comité du Prix Dow, composé des éditeurs des quotidiens importants de Montréal, accorde les prix d'honneur d'après les recommandations d'une agence de nouvelles de réputation nationale.



Arthur Gagnon vaquait à ses travaux sur sa ferme de St-Bruno, Qué. Tout-à-coup, un taureau devint enragé... et, avant même que Gagnon put réaliser ce qui se passait, l'animal fonça sur lui, le frappant de ses cornes.

Acculé au mur, le fermier combattit désespérément. Mais, ne pouvant plus résister, il allait abandonner la lutte quand sa fille, Sylvette, vint à son secours. S'emparant de l'anneau passé au nez de l'animal, elle s'efforça de lui tenir la tête en l'air. Entendant ses cris, des voisins eurent tôt fait d'abattre l'animal... et, grâce à l'action héroïque de sa fille, Gagnon échappa à la mort.

Nous sommes fiers d'honorer cette brave canadienne en lui présentant le Prix Dow.

Le
PRIX DOW
LA BRASSERIE DOW - MONTREAL

FORUM POLITIQUE

"QUE VOTRE VOIX NE SOIT PAS PERDUE DANS LE DESERT..." (Belec)

"Si vous êtes mécontent de l'administration actuelle, électeurs de Pontiac et si vous voulez démontrer votre mécontentement le jour de la votation, le 16 septembre prochain, choisissez parmi les quatre candidats de l'opposition un homme qui en votre nom pourra enregistrer votre mécontentement par son vote à la Chambre des Comunes à Ottawa; je veux dire par cela votez pour le candidat du parti qui a suffisamment d'autorité pour faire peser la balance sur le plancher de la Chambre, "le candidat progressiste-conservateur". Que votre voix ne porte pas dans le désert".

C'est en ses termes que s'adressa le candidat progressiste-conservateur Hector E. Bélec, jeudi soir, à l'assemblée enthousiasme, qui avait réuni un bon groupe d'électeurs au Community Hall, à Bourlambaque.

M. Bélec s'est départi à l'occasion de la forme oratoire pédantesque ordinaire des assemblées pour prendre le ton familier du fin causeur qui vient discuter en famille des problèmes courants.

M. Bélec déclara que la vague de mécontentement et de grèves qui déferle présentement sur le pays de Halifax à Vancouver est imputable à la maladministration du gouvernement actuel et reflète à perfection le mécontentement de la population à l'égard de nos gouvernants.

"Durant la guerre, continua le candidat Bélec, nous avons été littéralement inondés de taxes, nous avons ployé sous le fardeau des restrictions de tous genres et des édits des Commissions on ne peut plus nombreuses qui ne devaient demeurer en force que durant la période de guerre et devaient être levés aussitôt après les hostilités. La guerre est terminée il y a déjà belle lurette et M. Hsley qui avait promis de réduire les taxes n'a rien fait à date si ce n'est de maintenir et augmenter le fardeau. Toutes les ordonnances du temps de guerre sont maintenues sauf peut-être qu'on a enlevé la carte d'enregistrement. Dans mon opinion, le Canada n'est pas gouverné par la représentation populaire qui a accepté les taxes et les contrôles pour le temps de guerre, mais qui n'en veut plus maintenant. Conséquemment les représentants du peuple remplissent office à l'encontre de la volonté populaire."

Changeant partiellement le sujet de sa conversation, le candidat progressiste-conservateur Hector Bélec fit remarquer que les libéraux employaient une de leurs tactiques bien connues au cours de l'élection complémentaire présente choisissant Pontiac comme ballon d'essai parce qu'ils se sentaient plus certains d'une victoire ici que dans les autres comtés vacants. Normalement les élections des autres comtés laissés vacants par la mort du député devaient avoir lieu en même temps. C'est le temps plus que jamais de démontrer au gouverne-

ment que son ballon d'essai a crevé sous l'épingle du mécontentement populaire.

Référant à la dernière élection il fit onter le fait que le candidat libéral avait été élu par un vote minoritaire de 13,000 électeurs qui endossèrent la politique libérale tandis que 18,000 autres la désavouèrent en votant pour les autres candidats.

Me E.-W. WESTOVER

M. Westover qui vint seconder le candidat progressiste-conservateur Hector E. Bélec, insista sur les réglemens, restrictions et l'établissement de commissions et de contrôles de tous genres nécessités par l'état de guerre qui auraient dû être levés selon la promesse qu'en avait fait le gouvernement et qui ne l'ont pas été.

"Cet état de chose, de dire M. Westover nous place dans la position intenable d'être conduits aujourd'hui par une armée d'inspecteurs de toutes sortes, de contrôleurs, d'employés, et d'inutiles fonctionnaires."

M. Westover fit aussi remarquer que lors de la passation du bill autorisant la mise à parité du dollar canadien et américain, le chef de l'Opposition, l'hon. Bracken s'éleva contre la mesure et tout ce qu'il a pu obtenir en voulant sauvegarder l'intérêt des mineurs fut nul. Il eut la seule satisfaction de voir disparaître la carte d'enregistrement.

Me Lucien Tourigny c.r.

Me Lucien Tourigny, c.r., présida l'assemblée. Dans son discours de présentation, Me Tourigny fit remarquer que le comté de Pontiac était le plus vaste du Dominion et comptait un groupe de 48,000 voteurs dont 13,000 apparemment favorable au gouvernement libéral et le reste soit 18,000 qui enregistrèrent un vote de censure contre le gouvernement.

MANTEAUX ET COSTUMES POUR DAMES ET FILLES

La Commission des Prix et du Commerce vient d'annoncer un ajustement des prix du fabricant en ce qui concerne les manteaux et costumes pour dames et jeunes filles.

Cette augmentation maintenant en vigueur a été autorisée à la suite d'une enquête sur la situation financière de l'industrie. Elle varie de 50 cents à \$1.10 le vêtement au stade du fabricant et s'applique aux vêtements non garnis de fourrure et seulement au corps principal des vêtements garnis de fourrure.

PARTAGEONS AVEC CEUX QUI ONT FAIM

Communiqué par "La Direction générale des Ecoles d'Art et Métiers, 7,345, rue Garnier, Montréal.

UN PROGRAMME IDEAL

Hector - E. BELEC

S'ENGAGE A

- 1- Favoriser l'exploitation des mines.
- 2- Protéger les mineurs en obtenant pour eux de meilleurs salaires et de meilleures conditions de vie et de travail.
- 3- Rendre les matériaux de construction disponibles pour tous.
- 4- Demander l'abolition des contrôles nuisibles à l'initiative privée.
- 5- Demander une enquête royale sur l'administration King depuis 1939.
- 6- Exiger une réduction générale et substantielle des impôts, surtout pour le salaire de \$3,000 ou moins par année.
- 7- Mettre un frein au gaspillage des surplus de guerre
- 8- Coopérer avec les autorités provinciales afin d'améliorer au maximum le sort des cultivateurs, des ouvriers, des colons, des bucherons et des marchands.
- 9- Obtenir pour tous JUSTICE.
- 10- Faire de PONTIAC le comté le plus prospère au Canada.

TOUS POUR **BELEC** POUR TOUS

"Un fils du comte de Pontiac, notre comte"

Publié par le parti progressiste conservateur.



LE MEILLEUR TABAC À CIGARETTES POUR VOTRE ARGENT

La Gazette de Val d'Or

PAYONS BIEN NOS POLICIERS

Une importante question a été soumise au Conseil de la Ville de Val d'Or, mardi dernier, lors de leur assemblée semi-mensuelle.

Demande a été dûment faite qu'une augmentation de salaire soit accordée aux membres de notre corps de police local, lesquels nous servent consciencieusement et, au risque de leur vie parfois, comme résultat de mauvais coups, tiennent en respect les fauteurs de désordre, les batailleurs et exercent une surveillance continue sur notre ville, pour la protection de nos concitoyens.

On a longuement discuté du bien-fondé de cette demande d'augmentation de salaire, par laquelle un constable classe-A recevrait \$175 de salaire mensuel et un sergent \$200.

Le cas a été pris en délibéré jusqu'à la prochaine séance du conseil, alors que nos édiles se prononceront en faveur ou autrement, avec raisons à l'appui.

Durant la dernière semaine, quatre fauteurs de trouble accusés d'avoir été trouvés en état d'ébriété avancée ont été appréhendés. Ils ont comparu devant le recorder local et furent tous condamnés à \$5 d'amende et les frais.

CHEZ LES FILLES D'ISABELLE DE VAL D'OR

Les vacances seront bientôt terminées et l'automne amènera de nouveau, avec elle, le commencement de nos activités. Vu le Congrès Provincial, qui aura lieu cette année aux Trois-Rivières les 6, 7 et 8 septembre prochain, (disons en passant que tous les Membres, qui désirent y assister, seront les bienvenues) la première assemblée de notre Cercle aura lieu vers la mi-septembre et chacune sera anxieuse d'y assister.

Madame J.-A. Lafontaine, vice-régente d'Etat, est de retour d'un voyage à Milwaukee, où elle a assisté au grand congrès International des Filles d'Isabelle, comme député de district; elle représentait les six Cercles de l'Abitibi et du Témiscamingue. Elle a rapporté de bonnes idées pour l'avancement des lois et règlements de nos Cercles.

Nous apprenons avec joie que notre dévouée et grande directrice Internationale, Madame Aler. Dehase, a été réélue pour quatre ans à la direction du Cercle National avec le plus grand nombre de voix.

C'est un grand honneur pour nous d'avoir une de nos officières, du Cercle d'Etat de la province de Québec, occuper un poste aussi élevé dans le Conseil du Cercle National de New-Haven.

A Madame Dehase, nous offrons nos félicitations et lui souhaitons bon succès.

Assistons nombreuses à la prochaine assemblée de septembre, où notre Régente, Madame Lafontaine, nous promet de nous donner un résumé de son voyage, dont elle est revenue enchantée.

(Communiqué)

Enfin on agrandira le bureau de poste local

Toute la population de Val d'Or apprendra sans doute avec joie l'agrandissement partiel du Bureau de Poste local, devenu par trop exigü pour les besoins toujours grandissants de notre localité.

On nous apprend que dès le 1er octobre prochain, le local occupé présentement par le magasin Vogue sera converti pour l'usage des du Bureau de Poste... On percera un trou, à ce qu'il appert, au centre du mur qui sépare le magasin du bureau de poste, et on y vendra les timbres donnant plus de répit aux employés préposés à l'émission des mandats-poste et à l'enregistrement des messages et colis.

VOLEUR ET SA BELLE QUI N'ALLERENT PAS LOIN

En moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, un homme se fait soulagier son porte-feuille de \$165, le présumé voleur et sa belle sont pincés et coffrés et le propriétaire retrouve ses beaux billets de banque, tandis que les supposés malfaiteurs attendent paisiblement la décision du juge dans leur cas.

Cette odyssee de la fête du Travail s'est déroulée en pleine ville de Val d'Or, dans un hôtel local, et voici comment.

La victime, dont nous préférons taire le nom, avait invité à sa chambre une jeune fille au gentil minois. Avant que la soirée ne fut terminée, la belle s'était glissée hors de la chambre et le monsieur se découvrirait moins riche de \$165. On fit mander deux constables de la police locale qui commencèrent leur travail à la Srerlock Holmes.

Les limiers apprirent que la belle s'était glissée furtivement dans une autre chambre, au dire de témoins oculaires, où elle serait allée retrouver son ami. Quand les policiers arrivèrent dans la chambre mentionnée, l'ami avait disparu. On s'occupa tout d'abord de conduire la fille au poste pour la questionner, mais voilà-t'y pas que le chauffeur de taxi, qui avait voyagé l'ami de la belle, revint sur ses pas pour la chercher à son tour. Mais au lieu de véhiculer une femme, il dut prendre à son bord un brave policier qu'il conduisit sur le chemin de Malartic, aux abords d'un bois où apparemment l'ami avait trouvé refuge en attendant sa compagne.

Mais quelle ne fut pas sa surprise quand, au signal donné par le chauffeur du taxi, il approcha du véhicule pour se trouver en face d'un hercule qui sortit du fond de la voiture où il était caché, et parla vigoureusement à son interlocuteur tout ébahi, au nom de la "loa", lui intimant de bien vouloir faire route avec lui jusqu'au poste de police de Val d'Or, ce qu'il fit sans trop maugréer, mais sans savoir exactement ce qui s'était passé.

La police aurait trouvé dans les goussets du voyageur trop pressé de quitter Val d'Or, la somme de \$165 en liasses de bills de \$5 et de \$10, soit les dénominations et le nombre de billets rapportés par le plaignant.

Le juge apportera une conclusion à ce récit.

NOTES SOCIALES

M. et Mme Gérard Bienvenue, du Crâteau Inn, de Val d'Or, sont de retour d'un voyage en Gaspésie.

Mlles Victoire Fréchette et Madeleine Loranger et MM. Guy Valiquette et Roland Savard étaient à Montréal où ils ont assisté aux Skating Vanities. M. Guy Valiquette s'est rendu à Buffalo et Niagara Falls durant ses vacances.

MM. R. S. Cranston, de la firme Brown Brothers de Toronto et son fils, le capitaine J. D. Cranston, ont passé la fin de semaine à Val d'Or, les invités de M. et Mme J.-Léo Gagnon.

RECENT MARIAGE LACASSE-MORISSETTE

Mercredi, le 4 septembre, en l'église St-Michel Archange, à Rouyn, a été célébré le mariage de M. André Lacasse, ingénieur minier, avec Mlle Mari-Paule Morissette, fille de M. H. Morissette, marchand de Rouyn.

La réception, présidée par le maire Cuddihy, de Rouyn, a eu lieu en l'hôtel Albert.

- MARIAGES -

Trois mariages furent célébrés en l'église Saint-Sauveur les Mines de samedi le 31 août 1946:

Le 31 août a été consacré l'union de M. Thomas Stafford et de Mlle Mabel Adams, tous deux de Bourlamaque;

Le lundi 2 septembre à neuf heures, fut béni le mariage de M. Ronald Lavigne et de Mlle Noella Pouliot.

Le mardi 3 septembre, celui de M. Edmond Racicot, de La Ferme, et de Mlle Claire Parent, de Val d'Or.

Samedi prochain, le 7 septembre, sera béni l'union de M. Edmond Dupré, de Val d'Or, fils de M. et Mme Albert Dupré (Susan Bond), de St-George de la Malbaie, et de Mlle Thérèse Brazeau, fille de M. et Mme Xavier Brazeau (Jeanne Constantineau), de Val Senneville. Le mariage sera célébré à neuf heures, samedi matin, en l'église de St-Sauveur les Mines.

NAISSANCES

La ville de Val d'Or a vu augmenter son coefficient umain de six nouvelles arrivées, dont une paire de jumelles, depuis le 1er septembre.

Le premier couple de jumelles à faire apparition au milieu du foyer Wilfrid Mino a été baptisé, sur les fonds baptismaux de l'église St-Sauveur les Mines, dimanche dernier.

Les deux enfants de M. et Mme Wilfrid Mino (Florence Cormier) ont reçu pour noms: Marie-Véronique-Lise et Marie-Alice-Diane.

En l'église Saint-Sauveur les Mines ont été baptisés le dimanche premier septembre 1946:

BIRON — Joseph-Norbert-Yvon, fils de M. et Mme Georges Biron (Yvette Camirand).

GERVAIS — Joseph-Guy-Roland, fils de M. et Mme Rosaire Gervais (Lucille Doherty).

Le deux septembre 1946: FONTAINE — Joseph-Léo-Wilbrod, fils de M. et Mme Daniel Fontaine, (Denise Veillet).

Le 3 septembre 1946: FRENETTE — Arthur-Jacques, fils de M. et Mme Emile Frenette, (Donatienne Boulet).

SECRETARE BILINGUE

SACHANT
STENOGRAPHIE ET
DACTYLOGRAPHIE

s'adresser immédiatement chez le
notaire **JOSEPH MORIN**,
Edifice Gagnon, 3ème avenue
Tél. 26

JOSEPH MORIN
B. A. L. L. L.
NOTAIRE
Edifice Gagnon, 3ème Ave
VAL D'OR
TEL 26 C.P. 897

Bureau : 405-A Tél. Résid.: 405-B
SELWYN COOKE, m.r.a.i.c.
Architecte

Edifice Transport .. 687, 3e Ave
McLeod VAL D'OR

JEUNE GARCON DEMANDE

Agé de 16 ans ou plus, comme messenger dans une imprimerie et pour s'initier au métier d'imprimeur. — S'adresser à 530, 3ème avenue, Val d'Or.

"Nouvellement décoré"
"Le Bain TURC"
Prop. Mme S. Lemay
Ouvert vendredi et samedi
Tél. 623-B
921, 4e ave., Val d'Or.

DEMANDEZ-LE ET NOUS LE FERONS

WALLY'S WELDING AND REPAIR SHOP

Nous nous spécialisons dans la soudure de l'aluminium et des surfaces dures.

3ème Ave. (en face de la Com. des Liq.) Tél. 415
VAL D'OR

Repas a toutes heures

VENEZ VOUS RAFRAICHIR AU

SPORTSMEN'S CAFE

Seul distributeur de la crème glacée

J. J. JOUBERT
125, HOTEL DE VILLE **J.A.L. AYOTTE**, gérant.
VAL D'OR

Montres "Elgin" Diamants "Bluebird"

ACHETEZ CHEZ

G. & L. LEVESQUE

HORLOGER et BIJOUTIER

880 3ème Ave. Val d'Or

Produits pasteurisés

LAIT, CREME, BEURRE ET CREME GLACEE

LAITERIE PARFONDEVAL

Tél: 116

BOURLAMAQUE ET MALARTIC

Capitol Jeweller

F. C. De La Chevrotière
REPARATIONS GENERALES
OUVRAGE GARANTI
TRAVAIL EXECUTE AVEC SOIN
Edifice du Théâtre Capitol-Lamaque
BOURLAMAQUE

Toujours un régal



PEPSI-COLA
MARQUE ENREGISTRÉE

IL N'Y A PAS DE MEILLEUR BREUVAGE GAZEUX

DENTISTE

DR. N. GOUROFF

EXTRACTIONS, DENTIERS

706, Avenue Centrale, Tél. 605



Malartic gagne la deuxième partie 4 - 3

Malartic qui avait perdu la première partie des éliminatoires aux mains des Sullivan par le pointage de 2 à 1, a pris sa revanche mercredi soir en prenant la seconde partie, sur le terrain de Sullivan, par le score de 4 à 3, pour être juste toutefois Sullivan n'a pas eu, ce semble, les "breaks", mais l'évidence est là par le résultat et ce fut une partie magistrale, tout comme celle du dimanche précédent.

Bien que Malartic ait réussi les points, ils furent devancés par les joueurs de Sullivan, pour ce qui est des coups sûrs: Malartic en a réussi 6 contre Sullivan 8.

Valois, pour les Sullivan, a réussi un double et deux coups simples, sur quatre apparitions au bâton. Doherty, de Malartic, leur meilleur au cours de la partie, a réussi un 2 buts, un simple et un but sur balles à cours de cinq apparitions au marbre.

Doherty commença le bal en frappant la deuxième balle qui lui fut lancée pour un deux buts. Hall le suivit avec un simple qui fit scorer Doherty. Les trois autres frappeurs furent retirés consécutivement l'un après l'autre. Sullivan ne fit pas grand-chose à leur tour au marbre, lors de la première manche. Bernier, qui fappa un beau coup dans le champ centre, tant de l'étré, mais fut coupé au deuxième par Young qui exécuta un beau lancer à Doherty. U. Carrière et J.-L. Carrière furent retirés l'un après l'autre.

Hunt fut le premier joueur de Malartic à faire face à Bouchard dans la première partie de la 2e manche et il fut retiré au bâton. Ball n'eut pas plus de succès que son coéquipier. Straw frappa un beau coup vers l'arrêt-court, mais il eut la vie coupée au premier par H. Carrière. H. Carrière réussit un deux but sur HHunt. Bouchard frappa un beau coup dans la ligne du troisième, mais Scrutton lança parfaitement au premier pour retirer Bouchard. Valois frappa un simple permettant à Carrière de compter. Bellemare fut sauf au premier sur un "fielder's choice", mais il fut copé au deuxième but, quand Doherty attrapa le roulant de Joyel. Rioux fut le troisième homme retiré sur trois prises.

Young ouvrit la troisième manche avec un superbe deux-but. Bouchard réussit à faire mordre la poussière à Doherty et Hall. Avec deux hommes de retirés et Young rendu au troisième, SStewart prit son premier sur une erreur et Young compta. MacDonald fut étiré laissant Malartic en tête avec le pointage de 2 à 1. Bernier fut retiré. U. Carrière frappa un coup sûr. J.-L. Carrière fut retiré sur une chancelle à l'intérieur. U. Carrière prit une chance de prendre son deuxième, mais fut coupé par le lancer de Shaw à Doherty. La partie fut retardée par les joueurs qui discutèrent sur ce jeu. L'arbitre Bunc Clark maintint sa décision. Scrutton fut retiré quand son coup, entre le premier et le second, fut happé au passage et lancé directement au premier. HHunt prit le premier sur

Bert Patch gagne le Free for All a Val d'Or

Malgré une pluie torrentielle, qui vint près de faire rater tous les événements sportifs de dimanche dernier, les courses ont eu lieu quand même. Les départs furent considérablement retardés, mais quand même une foule nombreuse se rendit sur le terrain de courses, après l'ondée, et personne ne regretta de s'y être rendu.

Dans la première classifiée, Irène Chino de M. St-Amour, Maniwaki, remporta la course en 2:24. Les autres partant étaient: LaSalle Boy, d'Alphonse Labelle; Chino Guy, J. Legault, Amos; Prince Grattan, Charette, Amos; Pilot Frisco, André Gourde, Val d'Or, qui gagna la première épreuve de la 1ère classifiée; Wilki Harvester, R. Sigouin, Amos et Peter the Brewer, Clair Drapeau, Val d'Or.

Dans la 2ème classifiée, Wawate de St-Amour, Maniwaki, a remporté la course. Temps: 2:21. Les autres entrées étaient les suivantes: Chester Grattan, F. Sigouin, Amos; Arthur Grattan, A. Ayoite Amos; Lady St-Charles, Cecil Hotel, Earlon, et Colonel Grattan. Peter Dillon, Charest, Amos et Royal Henley, de Alphonse Labelle, La Conception, furent retirés.

Dans la 3ème classifiée, William G. de John Drapeau, fut vainqueur. Temps: 2:19. Il était entré avec Dan Peter, F. Saldoux, St-Jovitte; Ray Evans, A. Legault, Amos et Royal Henley.

Bert Patch à Wilfrid Palement, d'Earlon, gagna le "free for all" en 2:16½. Il courait avec Lee Oliver, Gauthier, Earlon; Bud Grattan, J. Dubreuil, Malartic et Dindell Henley.

Les spectateurs attendaient avec anxiété la course de chevaux de selle metant aux prises Miss Obaska propriété de Huard de l'Obaska Inn, et Peter Harvester, propriété de Phil Laverne, de Val d'Or. Malheureusement Miss Obaska n'eut pas de chance et Peter Harvester gagna par défaut, la course n'étant pas complétée.

On tient à noter que malgré le temps restreint qui a été accordé aux organisateurs de la piste MM. Frank et Gérard Sigouin, d'Amos, et Clair Drapeau, de Val d'Or, pour s'organiser, ils ont réussi à édifier une magnifique piste de courses et il n'y a pas à douter que lors des prochaines épreuves, les Valdoriens pourront se vanter d'avoir une des plus belles pistes de l'Abitibi.

une erreur, vola le deuxième but et se endit au troisième. Ball fut retiré quand Bouchard lança la balle au premier à temps. Shaw à son tour frappa et fut sauf au premier, sur une erreur, ce qui permit à Hunt de compter, donnant une avance de deux points à Malartic. Young fut retiré sur trois prises. Ensuite, à l'outor de Sullivan, H. Carrière fut retiré au bâton. Bouchard réussit un

UN BEAU CANARD... COIN! COIN! COIN!

Deux grands chasseurs devant le seigneur C.-A. Massicotte et Roland Gamache, de Val d'Or, fidèles Nemrods, ne manquent jamais l'occasion d'aller tirer le coup de feu quand le permet la "loa" Ainsi, à minuit moins une minute, samedi soir, 31 août, nos deux hommes, fusil en bandouillère, étaient postés hypocritement au lac Clair, prêts à surprendre le canard sans méfiance qui, n'ayant pas de calendrier et n'ayant pas lu la Gazette du Nord, ignorait que sa vie était en danger, la saison de chasse s'ouvrant à cette heure-là.

Après une longue attente un volier de gentils canards "déployant leurs ailes, coin-coin-coin," vint à passer et nos deux chasseurs, le sourire aux lèvres, épaulèrent. Une volée de balles partit en direction des magnifiques oiseaux. Un seul fut touché. Les autres disparurent et ne revinrent pas. Ils partirent en mission allée, avertir leurs compères canards du danger qui les attendait. La nouvelle se répandit avec une telle rapidité que, de toute la journée, nos deux chasseurs ne virent plus de canards, se contentant de leur unique prise. Ce n'est que partie remise et si vous voulez vous faire raconter une bonne histoire de casse au canard, M. C.-A. Massicotte peut vous en raconter une bonne, illustrant son récit avec des canards empaillés qu'il a probablement descendus lui-même ou achetés...

Ceci nous amène à parler de la saison de la chasse pour l'automne dans notre beau nord.

Ces détails nous ont été gracieusement fournis par le garde-chasse et de pêche pour la région, M. Hector Thier.

Le canard — La chasse au canard est permise dans toute la zone du nord, depuis le 1er septembre jusqu'au 14 novembre.

La perdrix — La chasse à la perdrix est permise dans tout le Que-

**DIMANCHE
8 SEPTEMBRE
A 2:30 HRES P.M.
A MALARTIC**

SULLIVAN VS MALARTIC

simple. Valois avec deux prises réussit la troisième, qu'il convertit en un beau deux buts, scorant Bouchard, ne laissant Sullivan qu'avec un point en arrière. Bellemare et Joyel furent tour à tour retirés.

Doherty fut ensuite retiré sur trois prises. Hall réussit un coup simple, mais fut retiré au deuxième, quand Stewart frappa un ballon au champ gauche et que le petit coup de McDonald ne fut réussit pas à déjouer H. Carrière à l'arrêt-court. Rioux, pour Sullivan frappa un petit ballon à Hunt. Bernier frappa en direction du troisième, mais Hunt le happa au passage et le descendit en ligne directe à Shaw pour le deuxième homme de retiré. U. Carrière réussit un simple et fut sauf. J.-L. Carrière fut retiré, quand Hunt ramassa son roulant et le lança parfaitement au premier, en temps pour couper le coureur.

Scrutton, pour Malartic, frappe un long ballon au centre que J.-L. Carrière reçut pour le premier retiré. Hunt fut étiré. Ball fappa à l'arrêt-court pour tre retiré au premier.

Pour Sullivan, H. Carrière et Bouchard furent retirés sur trois prises. Valois réussit un coup sûr. Bellemare, avec deux de retirés, mordit la poussière à son tour.

Shaw, pour Malartic, fut retiré. Young frappa unchandellette à Carrière, au troisième, pour un 2e de retiré. Jusqu'à ce point, Bouchard, qui avait lancé merveilleusement, sembla faillir et permit à deux hommes de se rendre au premier but: Doherty et Hall. Stewart fut sauf sur une erreur, ce qui permit à Doherty de compter un point. Bouchard se reprit et retira McDonald au marbre sur trois prises.

bec du 21 septembre au 20 novembre. Voici les conditions prévues par l'arrêté ministériel: 1-Personne ne pourra tuer ou capturer plus de cinq oiseaux par jour.

2-Personne ne pourra avoir en sa possession plus que la chasse légale de trois jours.

3-Un mois après la fermeture de la chasse, soit après le 20 décembre 1946, personne ne pourra avoir de perdrix en sa possession.

Chevreuil et Orignal — Tout d'abord disons qu'il y a un mois de chasse à l'original depuis le jour permis et deux mois de chasse au chevreuil depuis le jour permis.

Il est donc permis de chasser et le chevreuil et l'original dans la Zone E, celle qui nous intéresse particulièrement et qui est comprise au nord du 48e degré de latitude jusqu'au canton Villebon, à partir du 15 septembre.

Le chevreuil permis du 15 septembre au 15 novembre.

L'original permis du 15 septembre au 15 octobre.

Dans la Zone D, qui comprend la Bale Carrière, la chasse au chevreuil et à l'original ne débute que le 1er octobre, soit quinze jours plus tard.

CLUB DENAIN

Sur le territoire de 100 milles carrés réservé aux membres du club Denain, s'étendant à 5 milles à l'est du canton Denain et à 5 milles à l'ouest du canton Ypres, il n'est pas permis de chasser ou de passer sur la rivière Chochoitouane, vu le changement opéré sur la réserve Mont-Laurier - Serneterre, dont la limite est fixée par la ligne démarquant les comtés de Pontiac et de Montcalm et la réserve provinciale, s'étendant sur une longueur de trois milles de chaque côté jusqu'au lac Cambral. **Autres détails:**

La limite de la réserve est descendue de 15 milles au sud de la rivière Louvicourt, de la ligne d'Abitibi au canton Fréville.

Il est aussi amusant de noter qu'à un certain endroit sur la route de Mont-Laurier, on peut chasser le chevreuil et l'original du côté droit de la route: la chasse étant permise à partir du 15 septembre, dans le canton Villebon, Abitibi, et à partir du 1er octobre dans le canton Marrias, Témiscamingue.

CULTIVATEURS et HOMMES DE FERME!!

Gagnez de **L'ARGENT SUPPLÉMENTAIRE** à couper du bois de pulpe

Voici une grande occasion de gagner l'argent supplémentaire qu'il vous faut pour de nouvelles propriétés, des améliorations ou de l'équipement moderne. Engagez-vous pour un emploi dans la forêt cet hiver.

Vous pouvez réaliser de fortes économies... car la nourriture est excellente, le logement confortable... et le salaire avantageux!

Les hommes d'expérience trouveront un emploi immédiat... les nouveaux venus pourront apprendre au travail même. Vos camions, tracteurs ou chevaux aussi pourraient vous bénéficier. Renseignez-vous dès aujourd'hui comment vous pouvez gagner de l'argent supplémentaire dans les bois.

Commencez dès maintenant... accomplissez une saison entière de travail.

RAPPORTEZ-VOUS

- à votre Bureau National de Placement le plus rapproché
- à votre Comité Local de Production Agricole
- à votre Représentant Agricole Provincial
- à un représentant autorisé d'une compagnie de pulpe et de papier.

SOYEZ FORTS

SI VOUS SOUFFREZ DE:
FAIBLESSE, COURBATURES,
NERVOSITÉ, ÉPUISEMENT,
FATIGUE HABITUELLE,
MANQUE D'APPÉTIT...

Prenez Les **PILULES MORO**

1566 ST-DENIS, MONTRÉAL

(Suite à la page 11)

EMPLOIS POUR coupeurs — charretiers — constructeurs de camps — conducteurs de camions et de tracteurs — forgerons — cuisiniers — et autres.

L'INDUSTRIE de la PULPE et du PAPIER du CANADA

Propos Féminins

CE QUE FEMME VEUT ...

Les plus clairvoyants de nos sociologues et de nos éducateurs s'accordent à dire que le groupement minoritaire français du Canada accentuera sa marche vers sa destinée dans la mesure où il conservera ses attaches profondes à la terre nourricière, qu'il continuera d'exercer sa noble profession dans le respect de la vie. En effet, il fut reconnu de tout temps que la classe rurale d'une population tient en ses mains le sort de toute la nation. C'est sur la paysannerie qu'il faut compter pour la conservation des traditions, des vertus familiales, en un mot, de la culture. C'est sur elle qu'il est permis de fonder de réels espoirs de survie. Ce ne sont pas les familles des villes qui fournissent les hommes. Au contraire, ce sont les familles de campagne qui doivent sans cesse renouveler les effectifs urbains sans quoi les villes auraient tôt fait de s'éteindre. Le peuple Canadien-français ne se comportera pas d'une façon différente des autres peuples. Fallût-il qu'il se détachât de la terre, qu'il s'acheminât graduellement à sa ruine et à sa mort.

Or, qui ne l'a pas constaté et ne le constate pas tous les jours, notre population des campagnes est aujourd'hui portée à céder au courant matérialiste qui l'envahit de toutes parts. Elle est inclinée à modifier sa conception de l'agriculture pour venir à monnayer toutes ses activités, à ne vouloir exercer sa profession qu'en autant qu'elle touchera en retour de sa production des revenus palpables comparables au salaire des citadins. Nul doute que la guerre a largement contribué, avec la connivence des pouvoirs publics, à inciter notre classe agricole, comme toutes les autres, à ne pas travailler sans argent. C'est le moyen dont on s'est partout servi pour accentuer la production sous toutes ses formes. Ce moyen toutefois n'est pas sans produire de tristes résultats sur la personne humaine, voire même sur la famille du cultivateur. Du moment qu'une famille, où qu'elle soit, se laisse prendre par l'appât du gain, elle s'engage dans une voie qui tôt ou tard la portera à abdiquer une à une ses responsabilités en faveur d'une vie plus facile. Et l'abdication des responsabilités est toujours accompagnée d'une perte de liberté. Or, c'est la liberté et l'indépendance qui déterminent la valeur des peuples, et ce sont là les caractères principaux du régime politique sous lequel nous vivons et auquel nous tenons: la démocratie.

On l'a souvent répété, ce qui distingue l'élément canadien-français du pays est son attachement au sol, attachement qui lui a permis et qui lui permet encore de collaborer étroitement avec la Providence dans la multiplication des foyers chrétiens. Mais par dessus tout, ce qui a fait la force des Canadiens-français en ce pays, ce fut la vigueur, l'énergie, la force morale des femmes canadiennes, ajoutées, bien entendu, à leur habileté, à leur juge-

ment, à leur sensibilité. Dans les multiples conversations que nous avons eues avec des sociologues de nationalités différentes, nous avons été à même de constater leur admiration pour notre femme canadienne.

Ainsi dans des tournées que nous avons faites à travers nos centres de colonisation, l'on nous a souvent dit qu'aussi longtemps que nous aurons des femmes de la trempe de nos femmes actuelles, il n'y aura pas lieu de craindre pour l'avenir. Le respect de la vie, ne nous le cachons pas, ce sont surtout nos femmes qui l'ont entretenu et qui l'ont transmis. Demain ne sera pas différent d'hier, et si nous sommes appelés à peupler notre beau pays de foyers français, ce seront encore nos femmes qui y joueront le premier rôle.

Maintenant que le conflit est terminé, il faut normalement s'attendre à ce que d'ici quelques années les marchés redeviennent normaux, les prix plus bas. A la période d'inflation que nous avons connue succédera une période de déflation avec baisse correspondante et dans les revenus et dans le coût de la vie. Et ici se pose une question: de quelle façon nos populations accepteront-elles un train de vie plus modeste? Dans quelle mesure surtout les familles de cultivateurs voudront-elles, au besoin, accepter une réduction telle dans leurs revenus qu'elle les contraigne à se contenter des premières nécessités, guère plus? Pourvu que l'on n'ait pas considéré comme normal le temps présent et le passé immédiat, pourvu que l'on aie conservé le sens réel des valeurs, l'on n'encourra pas de difficultés à se mettre au pas, à se contenter d'une bonne vie, même s'il fallût par ailleurs se priver de quelque superflu. Pourvu que nos femmes restent attachées au sol, qu'elles continuent de voir dans cet attachement un mode de vie, excédant en noblesse tous les autres, il n'y aura pas à craindre. Seulement, il faut se rendre à l'évidence si regrettable qu'elle soit, et admettre que les centaines de mille jeunes filles qui ont quitté nos foyers ruraux durant la guerre ne consentiront que par exception à retourner dans leur habitat normal, à fonder un foyer à la campagne et à élever des familles comparables à celles qu'ont élevées leur mère. Pour un très grand nombre, elles ne pourront plus se plier aux exigences de la vie paisible, mais féconde de la terre, fascinées qu'elles furent par une existence en apparence plus indépendante, habituées à l'enveloppe de paye hebdomadaire permettant des sorties plus fréquentes. Elles n'accepteront que rarement pour mari un homme qui ne saurait mieux faire que de leur offrir en partage une odeste maison de colon.

Naturellement, ce ne sont pas toutes nos filles d'habitants qui s'en sont venues en ville travailler aux industries de guerre. Dieu merci! Il en est encore des milliers qui seront capables de marcher sur les traces de leur mère. Cette noble tâche, elles s'en acquitteront volontiers, pourvu que l'on s'emploie partout, en commençant par le foyer, à leur en indiquer la voie. Or, dans ce domaine, c'est surtout aux mères de familles qu'il appartient de

préparer des femmes d'habitants. Si la mère n'est pas attachée à son mode de vie, elle n'y attachera certainement pas ses filles. Si l'école ne seconde pas les efforts qui se font à la maison, si nos associations de jeunes filles ne s'intéressent pas sans starder à faire connaître à la génération de demain les raisons spirituelles qu'elle a de se river au sol, il n'y aura pas lieu d'entretenir beaucoup d'espoir pour l'avenir.

Au cours des dernières semaines, nous avons vérifié certains principes qu'ont maintes fois énumérés des sociologues ruraux, à savoir que c'est la femme qui a fait ou défit le foyer. Alors que nous discutons avec des hommes et des femmes la possibilité de garder leurs enfants à la terre, nous fûmes à même de constater que c'est la femme qui décide de la transplantation de la famille et non pas l'homme. A l'heure présente, il est des centaines de familles rurales qui ne pourraient mieux faire que d'émigrer en pays neuf par amour pour leurs enfants. Ces transplantations non seulement serviraient à multiplier nos paroisses rurales, mais aussi à intensifier

la vie à la campagne, à rajeunir plusieurs de nos paroisses riveraines. Or, pareil mouvement, soyons-en convaincus, ne se fera qu'à la condition que nos gardiennes de foyers veuillent se transplanter. Des hommes l'on dit souvent: "nous serions prêts à partir si nos femmes voulaient nous suivre".

C'est là souvent la raison principale qui retient une famille dans une paroisse surpeuplée. C'est donc de ce côté que les intéressés à la colonisation devront orienter leurs efforts: à convaincre les femmes d'aujourd'hui et de demain de la nécessité de continuer la vie. La colonisation ce fut et ce sera les femmes qui la feront. Le proverbe est vieux comme le monde: "CE QUE FEMME VEUT, DIEU VEUT". Amenons donc nos femmes à accepter l'idée d'ouvrir des paroisses nouvelles, et les paroisses nouvelles s'ouvriront.

La causerie ci-dessus fut donnée au Poste CKAC, Montréal, par C.-E. Couture, Agent général de la Colonisation aux hemins de fer Nationaux du Canada.

CLINIQUES DE PUERICULTURE

Pour le mois de septembre 1946

- Lundi, le 9 — AMOS de 10 heures à 12 heures A.M., de 2 heures à 4 heures p.m.
- Mercredi, le 11 — NORMETAL de 2 heures à 4 heures p.m.
- Jeudi, le 12 — LA SARRÉ de 10 heures à 12 heures A.M., de 2 heures à 4 heures p.m.
- Mardi, le 17 — VAL D'OR de 10 heures à 12 heures A.M., de 2 heures à 4 heures p.m.
- Mercredi, le 18 — CADILLAC de 2 heures à 4 heures p.m.
- Jeudi, le 19 — MALARTIC de 10 heures à 12 heures A.M., de 2 heures à 4 heures p.m.
- Mardi, le 24 — SENNETERRE de 2 heures à 4 heures p.m.
- Mercredi, le 25 — RAPIDE 7 de 2 heures à 4 heures p.m.

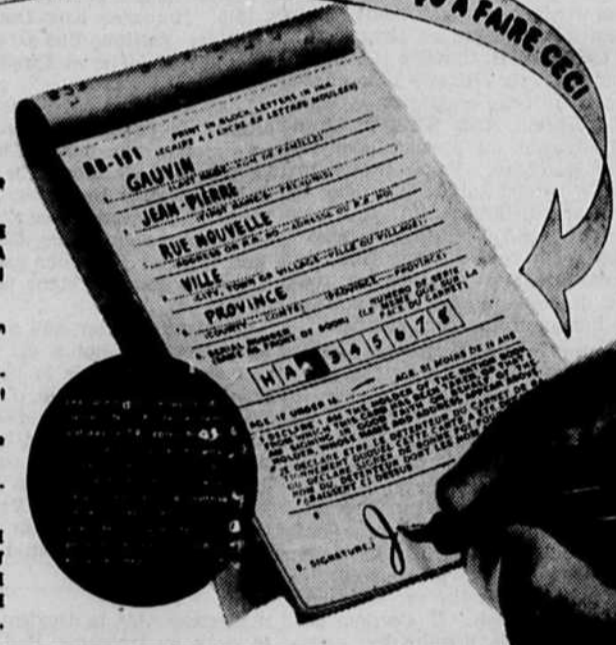
CARNET DE RATIONNEMENT No 6

Emis entre le 9 et le 16 septembre

Les centres de distribution ne seront pas ouverts partout chaque jour pendant cette période. Assurez-vous des jours précis et des heures où le centre qui vous convient sera ouvert. Voir ci-dessous la liste des centres de distribution.

LES CARNETS DE RATIONNEMENT NE SERONT PAS DISTRIBUES PAR LA POSTE OU AUTREMENT. IL FAUT ALLER LES CHERCHER SOI-MEME.

POUR OBTENIR VOTRE NOUVEAU CARNET, VOUS N'AVEZ QU'A FAIRE CE CI



Avant de vous rendre au centre de distribution:

REPLISSEZ LA FORMULE VERTE DE DEMANDE (RB-191), A LA FIN DU CARNET NO 5, EN INSCRIVANT:

1. Votre nom et votre adresse (en lettres moullées)
2. Le numéro de série tel qu'indiqué sur la couverture du carnet No 5;
3. L'âge, s'il s'agit d'un enfant de moins de seize ans;
4. La signature ordinaire du possesseur du carnet.

N'ENLEVEZ PAS LA FORMULE VERTE DE DEMANDE DU CARNET DE RATIONNEMENT NO 5. LE FONCTIONNAIRE AU CENTRE DE DISTRIBUTION EN EST CHARGE.

Présentez ensuite votre carnet de rationnement No 5 avec la formule de demande RB-191, non détachée, dûment remplie et signée, à un centre de distribution, où l'on vous remettra le carnet No 6

LES ADULTES DOIVENT FAIRE LA DEMANDE POUR LES ENFANTS

Les enfants de moins de seize ans ne peuvent réclamer leurs carnets de rationnement pas plus que ceux d'autres personnes.

DEMANDES FAITES POUR D'AUTRES

Toute personne responsable, de plus de seize ans, peut réclamer les carnets de rationnement des membres de sa famille ou de ses voisins, pourvu que toutes les conditions ci-haut mentionnées aient été remplies.

L'ARMEE

Les membres des armées canadiennes continueront à recevoir leurs carnets de rationnement de leurs unités respectives.

OU ET QUAND L'OBTENIR

CENTRES REGIONAUX DE DISTRIBUTION ADRESSES — DATE

- VAL D'OR, Hôtel de Ville, 9-16 septmbre
- MALARTIC, Hôtel de Ville, 9-16 septembre
- BOURLAMAQUE, Bourlamaque Services 9-16 septembre
- PERRON, Bureau de la mine, 9-16 septembre
- L'ADMINISTRATION DU RATIONNEMENT

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

4 Générations

de femmes nerveuses ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE

IRRÉGULARITÉ, NERVOUSITÉ, FAIBLESSE, PÂLEUR, MANQUE D'APPÉTIT

TROUBLES FÉMININS, SYMPTÔMES OU CONSÉQUENCES DE L'ANÉMIE

PILULES ROUGES

12 VOUS EN PRENANT LES BONNES

LES FEMMES PÂLES ET FAIBLES

FRANCE AMÉRICAINE TEL 1566 RUI ST DENIS MONTREAL 18

Annonces classées

A VENDRE

EPICERIE A VENDRE, ameublement compris. M. Pettigrew, Sullivan. 39-3 f.

4 PORTES DE garage (simples); 2 barils pour le vin, robinets compris; 1 poêle de camp; 2 portes d'entrepôt (Warehouse). S'adresser à Mme Durette, 1234, 3ème ave. Sullivan Rd, Val d'Or. 41- 3 fc.

UN RADIO-COMBINE d'un phonographe, en très bonne condition, et 150 disques compris. Pour information s'adresser à 252, 16e rue, Val d'Or. 41-1 tp.

UN CABINET de cuisine, une table de cuisine et 4 chaises, un petit poêle électrique, une glacière, une chaise-haute, un poêle (box), un bain d'enfant, un lit de camp. Pour information s'adresser à 37, Ferrault ave., Bourlamaque. 41-1 tp

UN RADIO, un "pick-up", et un gramme, en très bonne condition et s'adresser à Mme St-Yves, 252, 16e rue (arrière). 41-1 tp.

BOIS DE CHAUFFAGE

BOULEAU VERT, épinette verte et sèche, et sapin, en 4 pieds, 2 pieds, 16 pouces ou 14 pouces de longueur. Tél. 244. Chabot Sash and Door, 10.0, 4ème ave., Val d'Or. 1 tcf.

COURS PRIVES

COURS PRIVES de peinture et dessin, donnés à domicile. Pour tous renseignements, écrire à Casler Postal 528, Val d'Or. 15-rft.

ON DEMANDE A ACHETER

UNE FERME A UNE distance d'environ 15 milles aux alentours de Val d'Or. Mentionner localité, description et prix. S'adresser à boîte postale 868, Val d'Or, Qué. 37-pfc

ON DEMANDE

STENOGRAPHE BILINGUE demandée. S'adresser à Gérard Nadeau, Comptable. Tel. 58, Val d'Or. 41-1 fc.

JEUNE FILLE demandée. S'adresser à 943, 3ème Ave. Val d'Or. 41-1 fp.

A LOUER

CHAMBRE MEUBLEE, système de chauffage central, eau chaude à l'année, avec privilèges de cuisine, poêle électrique. Couple sans enfant préféré. S'adresser à 530, 3e avenue — Tél. 789 — Val d'Or. 41-1 fp.

- AVIS -

CANADA PROVINCE DE QUEBEC ... DISTRICT D'ABITIBI COUR DE MAGISTRAT, Val d'Or No. 4452 PHILIP PRESNER, avocat, autrefois de Val d'Or, district d'Abitibi, et maintenant résidant et domicilié à Outremont, district de Montréal; Demandeur,

- vs - PETER KOVARBASICH, autrefois de Bourlamaque, district d'Abitibi et maintenant de Windsor, province d'Ontario; Défendeur.

ORDONNANCE -

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Val d'Or, ce 31 août 1946. RAOUL GREGOIRE, GREFFIER de la Cour du Magistrat.

Le developpement

(suite de la page 6)

tervalle que nous maintenions l'activité chez nous, et elle ne peut être maintenue en commençant par nous fermer un marché aussi important que celui pour lequel ce prêt est consenti.

Il est vrai que nous allons perdre des sommes importantes en intérêts pendant toute la durée du prêt, mais quelle autre police d'assurance contre le chômage pouvait-on acheter? La prime est élevée, mais le risque d'une nouvelle dépression comportait des dépenses autrement extravagantes!

Baseball ...

(suite de la page 9)

Joyal vint ensuite fapper et cogna une chandelle à Hall au champ gauche. Rioux fut retiré au marbre, Bernier frappa en lieu sûr, mais fut retiré au second, quand U. Carrière fut retiré au marbre.

Malartic tenta un autre point à la huitième manche, quand, avec un seul homme de retiré, Hall frappa en lieu sûr et vola le deuxième. Ball frappa un coup à Bouchard qui dirigea la balle à Carrière au troisième, immobilisant Hall entre le deuxième et le troisième. Shaw prit son but sur 4 balles et fut retiré quand Young frappa un long coup dans la direction de l'arrêt-court, lequel fut ramassé par H. Carrière qui lança pour retirer l'homme. Pour Sullivan ensuite, J.-L. Carrière fut retiré. H. Carrière frappa un long coup au champ centre, mais fut retiré par Young, Bouchard frappa une balle de Hunt pour un deux buts. Valois prit son premier sur une erreur, ce qui permit à Orr à Leonard de compte un autre point pour Sullivan. Bellemare fut retiré, alors que le point était de 4 à 3 pour Malartic.

Malartic revint au bâton et Doherty réussit un simple. Hall fut retiré. Stewart frappa une longue chandelle à Joyal au premier. Mc Donald trappa un dur coup à Joyal, retirant le troisième. Dans la dernière partie de la dernière manche, Hunt prit la situation en main et retira tour à tour Joyal, Rioux et Bernier.

Voici l'alignement: Malartic: Doherty, 2ème but; Hall, champ gauche; Stewart, champ droit; Mc Donald, receveur; Scrutton, 3e but; Hunt, lanceur; Ball, arrêt-court; Shaw, 1er but et Young, champ centre. Sullivan: Bernier, champ gauche; U. Carrière, 3ème but; J.-L. Carrière, cramp centre; H. Carrière, arrêt-court; Bouchard, lanceur; Valois, deuxième but; Bellemare, receveur; Joyal, 1er but; Rioux, champ droit.

R H E

Malartic 101101100 4 6 1
 Sullivan 010100010 3 8 3
 Arbitres — Bunclark et Dupuis

La troisième partie sera disputée à Malartic, dimanche après-midi, la température le permettant.

L'ORDONNANCE SUR LA FARINE SUSPENDU

A compter du 1er septembre, l'ordonnance restreignant à 90 p.c. du niveau de la consommation de 1945 l'usage domestique du blé destiné à la consommation humaine sera suspendue, annonce la Commission des Prix et du Commerce.

Le président de la Commission des Prix, M. Donald Gordon, a signalé que bien que l'ordonnance de restriction soit suspendue, l'administrateur de la farine M. C.-H.-G. Short, continuera de surveiller la distribution de la farine et verra à mettre en vigueur tout particulièrement le règlement de la Commission qui interdit les ventes conditionnelles de farine aux acheteurs d'aliments pour le bétail.

EXPOSITIONS DE NOS CERCLES DE FERMIERES

Nous sommes à la période des expositions rurales. En Abitibi, dans les cercles de Fermières, ce sont Mlles Béatrice Noreau, de Rouyn et Berthe St-Georges, de Makamik, assistées de M. France Brien, agronome d'Amos, et Antonio Brulotte, agronome de Barraute, qui ont présidé à ces expositions.

Nous donnons ci-dessous les résultats de celle qui a eu lieu, le 17 août, à Amos et, à tour de rôle, chaque semaine, nous publierons ceux de toutes les expositions du genre qui ont eu lieu en ces derniers temps dans la région d'Abitibi.

EXPOSITION DU CERCLE DES FERMIERES D'AMOS 17 Août 1946 — Prix \$76.00

Première: Mme Gérard Lacroix \$12.16

Premiers prix pour: Pantalon, 5 à 7 ans, gilet pour homme, bas à carreaux, sac à main en catalogue, brioches, bonnet sport, mitaines de fantaisie, conserves de framboises, bonbons, conserves de fèves. 2e prix pour: Catalogne de plancher, robe de coton, bas golf, coussins, pain, sandwiches, jus de rhubarbe, savon. 3ème prix: conserves rhubarbe. 1er prix: gants de dame, centre brodé, bas par côtes.

2ème: Mme Georges Slight, \$9.16 1er prix: Couverture reversible, nappe de lin, serviettes de lin, sac d'écolier, couverture de laine, coussins, concombres.

2ème prix: betteraves, céleri, conserves de framboises, cons. de rhubarbe. 3ème prix: cons. de fèves. 4ème prix: savon, carottes. 5ème prix: oignons.

3ème: Mme Georges Thibault, \$5.57 1er prix: jupe de dame, robe de coton, laine blanche. 2ème prix: couvre-lit en retailles. 3ème prix: nappe de coton, cons. de framboises, savon, betteraves. 4ème prix: couverture de laine, oignons. 5ème prix: carottes.

4ème: Mme J. Bacon, \$5.33 1er prix: catalogue de lit d'enfant, courte-pointe. 2ème prix: poignées, fèves, panier à ouvrage, fleurs. 4ème prix: tapis tressés. 5ème prix: nappe de coton, pois, betteraves. 7ème prix: oignons.

5ème: Mme X. Thibault, \$5.18 1er prix: couverture de voiture, bas golf, écheveau de lin. 2ème prix: couverture de laine, tapis tressés, couverture de carosse, sac à main. 5ème prix: poignées.

6ème: Mlle Lucille Brian, \$5.04 1er prix: collection de légumes, betteraves, oignons, fèves, pois, céleris, choux d'été, tomates. 2ème prix: carottes, concombres.

7ème: Mme Pierre Trudelle, \$4.24 1er prix: conserves pois, cons. rhubarbe, jus de rhubarbe, savon, poignées. 2ème prix: centre-tricoté 3ème prix: bonbons. 4ème prix: bas à carreaux, cons. de fèves.

8ème: Mme Conrad Drouin, \$3.96 1er prix: catalogue de plancher, robe de chambre.

PRIX DES ORANGES

Par suite d'une augmentation du prix des oranges autorisée par l'OPA, la Commission des Prix et du Commerce annonce qu'elle a rétabli les prix maxima canadiens sur la même base que les prix en cours aux Etats-Unis plus les frais de transport et les majorations ordinaires.

M. McDONNELL, député de Muskoka. Me IVAN SABOURIN, président de l'Organisation pour le Québec.

2ème prix: bas à carreaux, gilet de lit, chaise de bébé. 3ème prix: tapis tressés.

9ème: Mme T. Plamondon, \$3.96 1er prix: Centre tricoté, biscuits, sandwiches, panier à ouvrage. 2ème prix: sac d'écolier, brioches, bonbons. 3ème prix: sac à main.

10ème: Mme H. Fleury, \$3.64 1er prix: fond de chaise, pain blanc 2ème prix: gants de dame, robe de chambre, écheveau de laine. 5ème prix: tapis tressés.

11ème: Mme Léon Mongrain, \$3.40 1er prix: carotte. 2ème prix: pois, conserves de pois, sac de catalogue. 3ème prix: oignons, brioches. 5ème prix: fèves. 6ème prix: betteraves.

12ème: Mme R. Blais, \$3.04 1er prix: nappe de coton, couverture de carosse, chaise de bébé. 2ème prix: panier à ouvrage. 4ème prix: poignées.

13ème: Mme Napoléon Bacon, N \$2.44 2ème prix: oignons, fleurs. 3ème prix: fèves. 4ème prix: betteraves, carottes, pois.

14ème: Mme J. Fraser, \$1.92 1er prix: tapis tressés. 2ème prix: gilet de laine. 4ème prix: conserves de fèves.

15ème: Mme J. L. Marchand, \$1.84 3ème prix: poignées, couverture de laine, couverture de carosse.

16ème: Mme A. Pélouan, \$1.80 1er prix: gilet de lit. 3ème prix: bas à carreaux, coussins.

17ème: Mme Phil. Trudel, \$1.48 1er prix: nappe de coton. 4ème prix: conserves de framboises, coussins. 5ème prix: savon.

18ème: Mme M. Bacon, \$1.16 1er prix: fleurs. 2ème prix: oignons. 3ème prix: savon.

19ème prix: Mme D. Rivard, \$0.68 3ème prix: nappe de coton.

PERSONNES SOURDES AUDITION FACILE

TOUTE NOUVELLE

avec le merveilleux nouveau



12 grands avantages nouveaux

Ecrivez ou téléphonez POUR DEMONSTRATION AFIN DE VOUS CONVAINCRE DE SA SUPERIORITE

Un représentant sera aux dates et endroits suivants:

SENNETERRE Hôtel Central	Lundi 9 sept, 8h. à 10h. p.m.
AMOS Château Inn	Mardi 10 sept, 8h. à 10h. a.m.
LA SARRE Hôtel Victoria	Mercredi 11 sept, 8h. a.m. à 10h. p.m.
LA SARRE Hôtel Victoria	Jeudi 12 sept, 8h. à midi
ROUYN Hôtel Albert	Jeudi 12 sept, 6h. à 10h. p.m.
MALARTIC Hôtel Beauche	Ven. 13 sept, 8h. a.m. à 10h. p.m.
VAL D'OR Hôtel Val d'Or	Samedi 14 sept, 8h. à 4h. p.m.
MALARTIC Hôtel Beauche	Samedi 14 sept, 6h. à 10 p.m.
VAL D'OR Hôtel Val d'Or	Lundi 16 sept, 8h. à midi
VAL D'OR Hôtel Val d'Or	Lundi 16 sept, 2h. à 3h. p.m.
VAL D'OR Hôtel Val d'Or	Lundi 16 sept, 6h. à 10h. p.m.
VAL D'OR Hôtel Val d'Or	Mardi 17 sept, 8h. à midi

Maintenant disponible chez GENERAL HEARING AID INSTITUTE Rod. JOLIN, prop. 303 Boulevard Charest TELEPHONE : 4-2174



"Habitez n'importe où, voyagez n'importe quand," dit Elsie, la Vache Borden, "vos enfants peuvent, cependant, bénéficier des avantages du lait complet pasteurisé!

"Ayez simplement du Klim—Lait Complet en Poudre—sous la main. Mettez-en dans de l'eau. Battez! Et voilà!—du lait délicieux à boire ou pour la cuisine!"



© The Borden Co. Ltd.

Klim est du lait complet—dont seule l'eau naturelle a été retirée. Il vous donne la crème, les sels minéraux, protéines et vitamines du lait complet pasteurisé.

Pas de perte... faites-en quand vous en avez besoin. Ayez toujours du Klim sous la main.

Il est pasteurisé THE BORDEN COMPANY LIMITED

LAIT Crèmeux KLIM

"SOUS FORME DE POUDRE PRATIQUE"

PAINKILLER

PERRY GAVIS CONSOLE

Crampes - Entorses - Frissons.

La Gazette de Malartic

Deux voleurs mis au verrou à Malartic

Le chef Tully, de Malartic, nous informe que deux voleurs et cambrioleurs sont maintenant à l'ombre jusqu'au moment de leur comparution en cour, à Amos, les 11 et 12 septembre prochain.

M. Tully nous assure qu'avec l'arrestation de ces deux cambrioleurs se termine l'enquête poursuivie en marge des nombreux vols perpétrés au cours de l'été à Malartic.

APPRENTI VOLEUR PRIS SUR LE FAIT

Un jeune homme de 16 ans, dont on ne peut publier le nom à cause de son âge, est présentement sur un lit de l'hôpital Youville, à Noranda, avec une cheville fracturée, à la suite d'une tentative de vol avec effraction perpétré dans la nuit de dimanche, dans le bureau du surintendant de la mine Siaden-Malartic.

L'apprenti voleur, selon le chef de police Tully de Malartic, enfonça la porte du bureau du surintendant de l'usine, M. Russell Boyce. Les employés de l'usine entendirent un bruit insolite et avertirent la police qui s'amena sans tarder... Le jeune homme tentait d'ouvrir le tiroir du bureau du surintendant, quand il se sentit cerné. Se voyant pris et avisant une fenêtre, il pensa que là était son seul moyen de salut. Il sauta hors de la fenêtre, d'une hauteur de 20 pieds environ. Mal lui en prit, car il tomba sur une roche et se fractura une cheville. Trop souffrant pour fuir, il ne put se relever et la police lui mit la

NE PASSEZ PAS SUR LE GAZON

Malartic, grâce à une belle initiative des membres du club Rotary, est dotée d'un vaste terrain de jeux à l'intention des enfants. Dès le printemps prochain, le terrain sera entouré d'une magnifique clôture; le terrain lui-même sera parsemé de jeux de toutes sortes, où les petits pourront prendre leurs ébats à leur aise, loin de tout danger et sous la surveillance d'un moniteur. ou d'une monitrice compétente qui verra à organiser les jeux.

Cette année, on a semé du gazon sur ce terrain et il est réellement malheureux de voir des adultes traverser ce grand quadrilatère et piétiner ce terrain ensemencé, détruisant les pousses de gazon qui ne font qu'apparaître et détériorant le parc, ce qui est de nature à ajouter à la dépense initiale.

On déplore aussi le fait que les enfants, anticipant le jour où leur parc sera terminé, commencent déjà à y prendre leurs ébats.

Les autorités compétentes de la ville nous faisaient remarquer leur regret d'un tel état de choses et espèrent que par le médium du journal il serait possible de demander au public en général et aux enfants en particulier de s'abstenir de passer sur ce terrain. Nous ne doutons pas qu'avec l'esprit civique qui caractérise les gens de Malartic, ils s'abstiendront de molester le terrain en y passant dessus.

main au collet.

On le transporta à l'hôpital, où il songe, mais un peu tard, à son méfait. Une fois guéri, on le traduirait en cour.

ASSEMBLEE LIBERALE

Hier soir, à 8.30 hres, en la spacieuse salle de l'école catholique, ralliement libéral en faveur du candidat, Lucien Labelle, à l'élection complémentaire du comté de Pontiac.

L'assemblée était présidée par Son Honneur le maire Armand Dumas, A.G., et sur l'estrade nous remarquons messieurs Louls-René Beaudoin, M.P. pour Vaudreuil-Soulanges, Henri Drouin, député provincial d'Abitibi-Est, M. Meredith Jacques, échevin, M. Prima Cadotte, échevin, le major Christophe-C. Taschereau, avocat de Val d'Or, M. Fernand Côté, M. Rolland Bourcier et M. Harry Chomishyn.

Orateurs: MM. Fernand Côté, C.-C. Taschereau qui s'exprima avec beaucoup d'aisance en Anglais, M. Henri Drouin et M. Louls-René Beaudoin, M.P.

M. Fernand Côté traita de l'oeuvre économique du parti libéral. M. C. Taschereau démontra que les libéraux sont et seront toujours les champions de toutes les libertés.

M. Henri Drouin, M.A.L., traita longuement de l'élection en cours et se dit heureux de l'occasion de rencontrer ses commettants de Malartic. Il croisa la fer avec les chefs du mouvement Créditiste qui assistaient à l'assemblée en signalant leur présence, comme c'est leur coutume, par toutes sortes d'interruptions. Le député d'Abitibi-Est prononça un solide discours qui n'eut pas l'heur de plaire aux supporteurs de M. Réal Caouette.

M. Beaudoin, membre de la Chambre des Communes, parla avec une éloquence bien naturelle de l'oeuvre du parti du Très hon. M. King, et il fit une revue des chances respectives de chacun des partis en lice, lors du scrutin du 16 septembre prochain. Il consacra la majeure partie de son discours à critiquer la doctrine du Major Douglass fondateur du Crédit Social. Il dit clairement les différences de vues entre les membres de ce mouvement politique du Québec et de l'Alberta. Empruntant une anecdote à

Vous les Préférerez THÉ ET CAFÉ "SALADA"

PAS DE BICYCLETTES SUR LE TROTTOIR!!!

Une quinzaine de bicyclist ont eu la triste expérience d'être obligés de payer l'amende pour avoir circulé sur les trottoirs de Malartic, au cours de la semaine. C'est la première fois depuis trois ans que la police se voit ainsi forcée de sévir contre les bicyclist réfractaires.

La question de cette anomalie avait été soulevée au conseil par l'échevin Jacques, à la suite d'un incident récent, alors qu'un jeune cycliste faillit renverser une femme sur le trottoir.

La police fut donc avisée de prendre les mesures nécessaires avec le résultat que l'on sait.

A bon entendeur salut...

M. Réal Caouette, leur candidat dans la présente élection, anecdote qui confondit ses supporteurs. Les arguments du député fédéral de Vaudreuil-Soulanges, qui parle avec une aisance remarquable, tombèrent comme une douche froide sur les Créditistes présents: les plus bouillants commencèrent par taire leur interruption, puis suèrent et suèrent encore pour finalement quitter la salle. Ce fut un éclat de rire dans l'assistance. Ces messieurs venaient de rencontrer leur Waterloo. M. Beaudoin, à l'ocasi-

CARNET SOCIAL

M. et Mme Eugène Boyer, d'Ottawa sont présentement en visite chez M. L. Légaré.

Mme J. Séguin, d'Ottawa est en visite chez son frère, M. Tully, chef de police de Malartic.

Mme Paul Morin a été appelée au chevet de sa mère, grièvement malade, à Ville-Marie. Son fils, Gilles Morin, doit partir incessamment pour le collège pour continuer ses études.

Mme Oscar Courtemanche et Mme Vic Netregue sont de retour de quelques jours de vacances passés à O'Connell Lodge.

On d'une remarque du chef Créditiste de Malartic, crut comprendre que ce monsieur voudrait que douze millions de Canadiens naviguent dorénavant dans la doctrine créditiste pour administrer les 245 députés fédéraux. Les remarques de l'interrupteur furent noyées par les applaudissements de l'assistance.

Toutes les chaises disponibles de la salle — et elles sont nombreuses — étaient remplies et plusieurs spectateurs consentirent de bon gré à écouter les discours en restant debout.

ASSEMBLEE LIBERALE

A Malartic

A L'ECOLE CATHOLIQUE

JEUDI, le 12 septembre, 1946
à 8.30 hres P.M.

Orateurs;

LUCIEN LABELLE

candidat libéral dans Pontiac

L'HONORABLE PAUL MARTIN, C. P.

secrétaire d'Etat et député d'Essex-Est

et de nombreux autres orateurs distingués

Venez en foule entendre un expose de la politique libérale